

Malgré la réforme fiscale

Hausse de taxes prévue à Valleyfield

(Normand Morand)

La réforme fiscale effectuée par le gouvernement du Québec n'aura pas permis aux contribuables de la ville de Valleyfield d'éviter en 1980 une hausse de leur compte de taxes.

Mardi matin, le premier Jean-Claude Garand qui remplace temporairement le maire Mme Marcelle Trépanier actuellement en vacances, révélait au SOLEIL que le budget de 1980 pourrait s'élever à \$10,578, 000. Il s'agirait d'une majoration d'environ \$1,5 million comparativement au budget de l'an dernier.

Au cours des prochains jours, les membres du conseil municipal tenteront d'effectuer des coupures dans la mesure du possible. Selon M. Garand, si le budget était adopté aujourd'hui, sans aucune coupure, les contribuables devraient déboursier 11 pour cent de plus que l'an dernier en taxes diverses.

En décembre dernier, lors de l'adoption de la loi 57 sur la fiscalité municipale, le ministre des Affaires municipales Guy Tardif

indiquait que les effets de la réforme se traduiraient généralement par une diminution du fardeau fiscal des contribuables.

Or, certaines municipalités ont réussi à diminuer l'importance du compte de taxes mais il semble qu'à Valleyfield ce tour de force ait été impossible à réaliser.

Le gerant M. Gaétan Rousseau expliquait que la masse salariale pour 1980 s'élevait à plus de \$4 millions et qu'ainsi une proportion importante du budget était affectée à ce chapitre. Quant aux différents services, ils commandent de plus en plus sur le plan financier et le conseil n'aurait pas réussi à les comprimer suffisamment pour empêcher une hausse de taxes.

Le budget sera vraisemblablement adopté lors d'une assemblée spéciale qui aura lieu le 31 mars, au retour du premier magistrat.

POLICE

Une première rencontre de négociation entre la ville de Valleyfield et la Fraternité des policiers



JEAN-CLAUDE GARAND

pompiers est échue depuis le 31 décembre dernier.

La ville de Valleyfield qui a décidé de ne pas faire appel aux services d'un négociateur professionnel sera représentée à la table de négociation par un comité composé du maire Trépanier, des conseillers Peter Rozon, Jean-Louis Bertrand et Jean-Claude Garand, du gerant M. Gaétan Rousseau et du directeur du service de

Sécurité publique M. Roger Collins.

PORT

Une rencontre a eu lieu la semaine dernière entre les autorités de la Société du Port et celles de la municipalité. Il fut question de la cessation du bail de la compagnie Canada Steamship Lines et de la récupération des installations de cette dernière par le port. Le conseil municipal songerait à commander

une étude sur ce projet avant de prendre une décision.

BASEBALL

Finalement, après avoir accepté de combler le déficit engendré l'an dernier par l'Association

du baseball amateur, le conseil municipal a rencontré les dirigeants de cet organisme afin de discuter de l'avenir. Ainsi, il a été convenu que dès cette année, tous les achats de l'association seront contrôlés par la ville.

tout l'monde à l'eau



au profit de
L'ÉQUIPE DE NATATION C.A.S.

en collaboration avec votre journal

le soleil

L'hebdomadaire au plus fort tirage du Sud-Ouest du Québec

Desservant
**VALLEYFIELD-BEAUHARNOIS
SOULANGES-ORMSTOWN**

(Circulation totale: Le Soleil, 23,310 copies et The St. Lawrence Sun, 14,725 copies)

Mercredi le 19 mars 1980

56 **80 pages**

25e année No. 5

38,035
copies

le soleil

DU ST-LAURENT

Aréna et centre communautaire

Le Centre sportif de St-Timothée ouvrirait le 1er octobre

(Normand Morand)

Vendredi soir dernier à l'hôtel de ville de St-Timothée en présence d'une centaine de personnes, les responsables du Centre sportif St-Timothée Inc., un organisme à but non-lucratif ont rendu public leur projet de construire au cours des prochains

Vendredi dernier, le vice-président M. Bruno Sinclair expliquait qu'une première rencontre visant à mettre sur pied un comité avait eu lieu le 29 janvier dernier. Depuis cette date, plusieurs sous-comités ont été créés. Ils avaient pour tâche d'analyser toutes les facettes du projet et de formuler des

qui sera construite à St-Timothée sera dotée d'une glace artificielle réglementaire. Toutefois, le plancher du centre communautaire adjacent à cette aréna sera recouvert d'une glace synthétique permanente. Ce procédé est très répandu en Europe et aux États-Unis.

Le maire de St-

telle surface est actuellement installée.

Cette surface permet du patinage artistique ou encore la tenue de joutes de hockey pour les jeunes sans parler du patinage libre. Comme il s'agit d'un plancher "presque normal", il ne requiert aucune réfrigération et il suffit de le balayer de temps à autre. La surface est permanente et peut être utilisée comme piste de danse. Son coût est d'environ \$6,00 le pied carré.

Si l'on compare cette surface synthétique avec de la glace artificielle, on constate qu'elle offre une résistance de 8 pour cent supérieure. Ainsi, patiner sur une telle surface demande seulement 8 pour cent de plus d'efforts de la part du patineur; il s'agit donc d'un coefficient négligeable.

Dans le cadre d'un stage qu'il effectuera en



En soirée vendredi, le maire de St-Timothée Paroisse Lucien Lebeuf signait une option d'achat pour un terrain où pourrait être construit le centre sportif. Il est accompagné du notaire Me Claude Patenaude. (Photo Le Soleil-Jacques Smith)

mai prochain en Europe, le maire Lapierre entend examiner sérieusement les résultats obtenus avec ce genre de revêtement.

FINANCEMENT

Pour financer un tel projet, la collaboration des citoyens de St-



MM. Bruno Sinclair, Laurent Lavigne, Germain Giroux, Michel Lapierre et Lucien Lebeuf, s'entendaient pour déclarer en chœur "On ouvre le 1er octobre" (Photo Le Soleil-Jacques Smith)

Timothée et de toute la région sera nécessaire. De plus, le gouvernement du Québec par le biais du député Laurent Lavigne s'est engagé à offrir une subvention minimale de \$150,000 à condition que la population "embarque dans le projet".

C'est le samedi 29 mars à la polyvalente Baie St-François que se mettra en branle la campagne de financement dans le cadre d'un souper-spaghetti. C'est aussi à ce moment et à cet endroit que seront dévoilées les

méthodes de financement.

"Nous avons la preuve qu'un organisme à but non-lucratif comme le nôtre peut rendre rentable un tel projet", a déclaré le président M. Germain Giroux.

Quant à l'édifice, il sera vraisemblablement construit selon une méthode de plus en plus connue et utilisée soit sous la forme modulaire. En somme, il s'agit d'assembler l'édifice et de voir à son aménagement. Ainsi, on

ne fait plus appel aux concepts traditionnels de construction.

Le centre communautaire doté de la glace synthétique serait utilisé douze mois par année. Quant à la glace artificielle de l'aréna, elle disparaîtrait pendant la saison chaude pour faire place à des expositions, des rassemblements voire, un théâtre d'été. L'idée est loin d'être bête.

Suite à la page C-2



Le maire de St-Timothée Village Michel Lapierre explique aux plus incrédules ce qu'est une glace synthétique. Nombreuses sont les mains qui ont touché à ce revêtement vendredi soir dernier. (Photo Le Soleil-Jacques Smith)

mois un centre sportif comprenant une aréna avec 600 à 800 sièges, une salle communautaire polyvalente dotée d'une glace synthétique et d'autres facilités requises par les organismes locaux.

Selon des informations dignes de foi, le coût d'un tel complexe sportif s'élèverait aux environs de \$1,200,000. Les travaux de construction devraient débuter en juin et l'inauguration officielle de l'édifice s'effectuerait le 1er octobre d'où le slogan lancé par le président de l'organisme M. Germain Giroux: "On ouvre le 1er octobre 1980."

On se rappelle qu'un premier projet d'aréna avait été caressé par les autorités municipales de St-Timothée en 1976. Finalement, le projet avait avorté.

recommandations.

LE SOLEIL était témoin en soirée vendredi de la signature d'un document par le maire de St-Timothée Paroisse Lucien Lebeuf quant à une option d'achat d'un terrain où serait construit le centre sportif. A l'heure actuelle, des études de sol sont effectuées sur deux terrains et c'est à la lumière des expertises qu'une décision finale sera prise. Il appert que le complexe serait érigé sur un terrain quelque part entre Nitro et St-Timothée Village, donc très accessible aux deux municipalités de St-Timothée et aux localités environnantes. Notons qu'initialement, cinq sites avaient été retenus.

SYNTHÉTIQUE

Bien entendu, l'aréna

Timothée Village Michel Lapierre a rencontré plusieurs personnes-ressources afin de se renseigner davantage sur cette nouveauté et il a même visité le maire de Delson, sur la Rive-Sud, où une

Avis

Vous trouverez dans cette édition du
Soleil du St-Laurent
des cahiers spéciaux d'annonce de:

STEINBERG

Woolco

Lavigne dit "OUI" au projet d'aréna

(Normand Morand)

Déformation professionnelle ou inspiré par l'actuel climat référendaire, le député Laurent Lavigne déclarait vendredi dernier à St-Timothée: "Je dis oui à ce projet. Le comité de Beauharnois compte seulement deux arénas (Beauharnois et Cégep de Valleyfield) et c'est nettement insuffisant. J'ai toujours dit que j'embarquerais derrière le premier comité qui démarrerait, qui donnerait vie à un tel projet d'aréna. Je suis heureux de votre initiative et je vous assure que je vais me battre avec vous."

M. Lavigne expliquait que le gouvernement provincial avait comme politique d'appuyer les projets quand ils étaient vus par le milieu et quand les citoyens s'impliquaient. "La caserne d'incendie, les courts de tennis et les

saires sont trois exemples de votre implication et dans les trois cas, le gouvernement a été derrière vous pour vous épauler", a précisé le député de Beauharnois. Il appert qu'à l'heure actuelle, il est possible qu'une subvention de \$150,000 soit octroyée. "C'est une garantie minimale. Toutefois, il serait peut-être possible d'aller en chercher plus et je m'engage dans ce sens", a-t-il ajouté.

Finalement, M. Lavigne terminait son exposé en déclarant: "Chaque fois que les citoyens de St-Timothée ont dit oui à un projet, ce fut une réussite. Je suis convaincu que ce sera la même chose encore cette fois-ci". Il a invité les responsables et la population à relever le défi et il s'est dit heureux de constater l'implication des deux conseils municipaux.

Membre du comité du "NON"

Gérald Laniel a été nommé secrétaire parlementaire

(Normand Morand)

Après avoir été vice-président de la Chambre des Communes pendant de nombreuses années et avoir été ignoré récemment quand le poste de président a été comblé, le député de Beauharnois - Salaberry Gérald Laniel a été nommé vendredi dernier secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie et du Commerce Herb Gray.

"C'est un nouveau défi pour moi. J'en suis bien heureux. C'est un retour à la politique active", a déclaré M. Laniel. Il notait par ailleurs que la tâche de secrétaire parlementaire était moins captivante que celle de vice-président de la Chambre des Communes.

La tâche de secrétaire parlementaire, surtout auprès du ministre de l'Industrie et du



Commerce, comporte plusieurs facettes. Ainsi, M. Laniel sera assermenté au même titre qu'un ministre puisqu'il sera appelé à remplacer ce dernier très

fréquemment. Le secrétaire parlementaire dirige les commissions parlementaires, voit à la préparation des projets de loi, les pilote en

Chambre et les défend, il organise des rencontres.

Suite à la page C-2

\$10,079.02

vous aussi DONNEZ
Ca vous concerne...

MERCI
FONDATION DU COEUR
ROTO veille sur vous
Remplissez votre cheque irrévocablement

PORTES et FENÊTRES H. BOURCIER inc.



DISTRIBUTEUR SPECIALISE

dans la région des produits

PORTES et FENETRES de toutes sortes

• Fenêtres sur mesures

SALLE DE MONTRE • SERVICE A DOMICILE

SPECIALISTE EN RENOVATION

• SERVICE APRES-VENTE GARANTI

118 GRANDE-ILE, VALLEYFIELD, Tél.: 373-6699 • 373-4120

unik



JO MALLEJAC

Jo Mallejac, journaliste au journal La Presse et auteur du volume "Courir pour mieux vivre" prononcera une conférence devant le club de course à pied L'Astragale, jeudi le 20 mars au Centre communautaire du parc Sauvé. Les billets, aux prix de \$6.00 comprenant souper et conférence, sont en vente à la Librairie Jamunik, chez Sports Experts et à la Quincaillerie Réal Gendron.

PARTIE DE SUCRES GOODYEAR

Tous les membres du Club Récréatif Goodyear, leur épouse époux, amis et amies sont invités à participer à une partie de sucre qui aura lieu samedi le 12 avril, à la cabane Rolland Daoust, sur le Chemin du canal à St-Timothée.

Le souper sera servi de 18.30 heures à 19.30 heures et il y aura danse de 18.30 à 1 heure. L'admission est de \$4.50 par personne, incluant repas, prix de présence et danse. Pour les non-membres, elle est de \$7.00 par personne. Prière d'apporter sa boisson. Les billets sont en vente au bureau du personnel ainsi qu'après des personnes suivantes: Robert Tetrault (personnel, poste 240), Yvon Leblanc (bureau poste 252), André Gadbois (maintenance poste 293).

SOIREE LIBERALE

Du nouveau... du nouveau... L'association libérale provinciale du Comté de Beauharnois tiendra sa soirée annuelle au CEGEP de Valleyfield, le 19 avril prochain. Il y aura dégustation de vins et fromages. La musique de danse sera produite par le groupe DIAMANTS NOIRS avec Sylvia Mercier. Quant à la personnalité politique qui sera invitée pour cette circonstance, c'est une surprise! L'organisateur de la soirée est M. Marcel Durand au 252, rue St-Jean.

CLINIQUE DE PUE-RICULTURE

Jeudi le 20 mars 10h11 heures, Grande Ile, hôtel de ville, 244 Boul. Langlois.

Jeudi, le 21 mars 1.30 à 2.30 heures, Bellerive, sous-sol église.

Mardi le 25 mars, 2 à 4 heures, Valleyfield, Services des soins préventifs, 106 St-Jean Baptiste.

Mercredi le 26 mars, 10 à

11 heures, St-Clet, bureau de l'Unité sanitaire.

Mercredi le 26 mars, 1.30 à 3 heures, Coteau du Lac, Pavillon Wilson.

Jeudi le 27 mars, 1.30 à 3.30 heures, Beauharnois, C.L.S.C. Beauharnois, 76 St-Laurent.

UN AMOUR DE COUPLE

ROLLAND DURAND, prêtre, auteur, ex-animateur de radio, écrivain, motivateur et vedette du film "Un amour de couple" donnera 3 conférences à l'église de St-Timothée les 28-29-30 mars pour préparer Pâques.

Vendredi 28 mars à 8 heures p.m. "Un amour de couple" - Samedi 29 mars à 7 heures p.m. "Dialogue et spiritualité" - Dimanche 30 mars à 3 heures p.m. "L'éducation par l'amour"

VENDREDI SAINT A ST-TIMOTHEE

La troupe du Père Jean-Guy Gagnon de l'Oratoire St-Joseph jouera sa fameuse pièce "Sur le chemin" à l'église de St-Timothée le vendredi Saint à 8 heures p.m.

VOYAGES ORGANISES

Si vous êtes intéressés à voyager cet été, Bruno Messier et Pierre Parisien vous invitent encore une fois cette année à les suivre dans de nombreux voyages. Nous irons entre autres dans l'Ouest Canadien (du 2 au 21 août) aux îles de la Madeleine (du 24 au 28 juillet) en Gaspésie (du 30 juillet au 3 août) ainsi qu'à plusieurs autres endroits. Pour plus d'informations sur tous nos voyages ou pour réserver vos places (nombre limité, premier arrivé, premier servi) Tel: 371-2151.

AGE D'OR DE BELLERIVE

Jeudi soir le 20 mars, l'Age d'Or de Bellerive organise un voyage à la cidrerie de St-Antoine Abbé, pour une dégustation de cidre et de fromage avec danse et goûter. Départ à 19 heures de l'église de Bellerive. Pour renseignements: 371-1569, 373-1298.

ALLAITEMENT MATERNEL

Une réunion aura lieu chez Nicole Séguin 21 rue Desrochers, Grande Ile le 19 mars de 20 h. à 22 heures. Toutes les mamans enceintes ou qui allaitent sont les bienvenues ainsi que les pères et les bébés afin de discuter de l'allaitement dont le titre sera "Nutrition et sevrage".

Denise Demers et son équipe seront là pour vous accueillir. Pour informations, communiquez avec Denise Demers en composant 371-4045.

Mme Quenneville est la responsable de la vente des billets. Pour la rejoindre, composez 371-5664.



Tous les enfants sont invités à assister à la représentation du film "Pour l'amour de Benji" samedi le 22 mars à l'école Sacré-Coeur. La représentation débutera à 13h15. Les enfants sont priés de passer par la porte arrière afin de se rendre dans la grande salle. Le prix d'entrée est de \$0.75. Cette activité est organisée par le comité d'école de l'école Sacré-Coeur.

JEAN MARC CHAPUT

Jean-Marc Chaput prononcera une conférence ou donnera un spectacle vendredi le 28 mars à 20.30 heures à l'auditorium du couvent des Soeurs Jésus-Marie de Valleyfield. Il s'agit d'une organisation de l'Association du baseball mineur du Sud-Ouest. Les billets sont présentement en vente au coût de \$10. comme l'an dernier. Chaput avait alors fait salle comble.

BUREAU REVENU QUEBEC

Un bureau temporaire de Revenu Québec (impôts) sera ouvert jusqu'au 21 mars prochain au Centre de main d'oeuvre du Québec, 51 rue Nicholson à Valleyfield (2e étage). Ce service aidera les contribuables du comté de Beauharnois à compléter leurs formulaires d'impôt 1979 ainsi qu'à remplir, s'il y a lieu, la demande de supplément de revenu au travail. Pour informations 371-4861.

RALLYE PAMALOU

Nous vous invitons au "Rallye Printanier Pamalou" du Club Automobile Salaberry qui aura lieu le 23 mars 1980. Les inscriptions se feront chez Boutin Moteur de 9 h. a.m. à 12 h. a.m. suivies du départ. Le rallye se terminera au

Disco Club Pamalou. Le tout sera suivi d'un souper avec remise des bourses et des trophées. Pour informations supplémentaires, communiquez sur semaine Anita à 371-6605 ou Diane à 373-4526.

SOIREE DANSANTE

Les membres du club de l'Age d'Or de Bellerive et les amateurs de danse sont invités samedi le 29 mars à 20 heures à une soirée dansante à l'école Notre Dame de Bellerive.

PARTIE DE SUCRE VIEUX CANAL

La troisième partie de sucre annuelle du bar-salon Le Vieux Canal aura lieu samedi le 22 mars à 17h00 à la cabane René Vincent, rang 5 à St-Stanislas de Kostka. Des prix de présence seront tirés au sort.

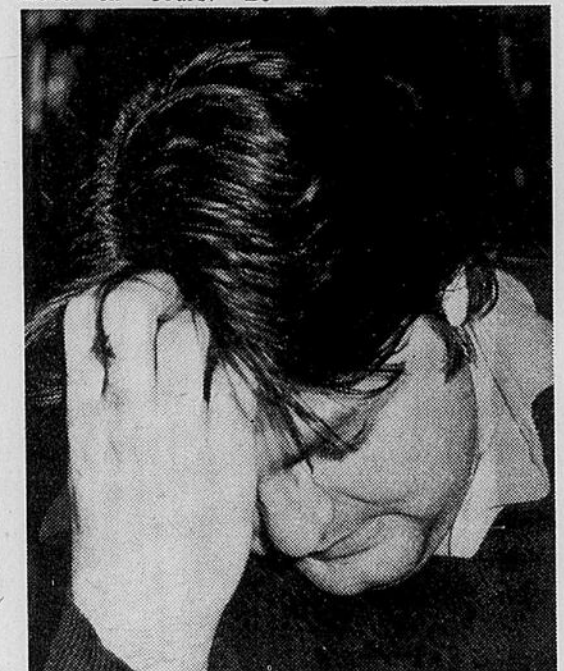
SOIREE PARTI QUEBEOIS.

Le Parti Québécois du comté de Beauharnois tiendra une soirée le 19 avril prochain lors de laquelle sera dévoilé le résultat de la campagne de financement actuellement en cours. Le

Biron, Jean-Paul L'Allier et Yvon Deschamps. Les organisateurs attendent présentement des confirmations, ou plutôt, une confirmation.

FONDATION DU COEUR.

Après huit jours de campagne de financement, la Fondation du Cœur du Centre hospitalier de Valleyfield a amassé \$10,079.02. C'est merveilleux comme résultat et il ne faut pas lâcher. N'oublions pas que les maladies cardiovasculaires frappent une personne sur deux. Pour tout le monde, les chances sont excellentes.



Jacques Smith, dit Coco le photographe, en pleine réflexion... Jacques s'est accordé ce moment de presse du comté du OUI vendredi soir dernier. OUI ou NON semble se dire M. Smith... (Photo gracieusement fournie par un photographe non-identifié)

COORDONNATEUR M. VIANNEY PINEAU

M. Vianney Pineau révélait que des invitations avaient été lancées à quatre personnes pour cette soirée. Il s'agit du premier ministre René Lévesque, de Rodrigue

BINGO BOURSE

Un bingo bourse aura lieu dimanche le 23 mars à 20h00 à la salle municipale de Ste-Barbe. Cette activité est au profit de la paroisse. Il y aura partie



En attendant le printemps qui doit arriver chez-nous vendredi... Cette photographie a été prise dimanche dans le Parc Sauvé alors que les adeptes du ski de fond pouvaient profiter d'une de leurs dernières randonnées. (Photo Le Soleil-Jacques Smith)

tout l'monde à l'eau



au profit de l'EQUIPE DE NATATION C.A.S. le soleil

CHAMPION VOLLEY-BALL.

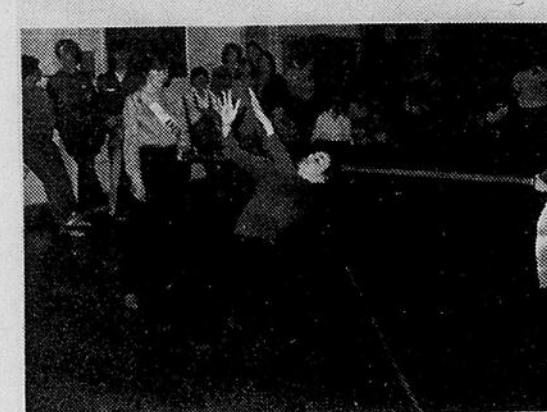
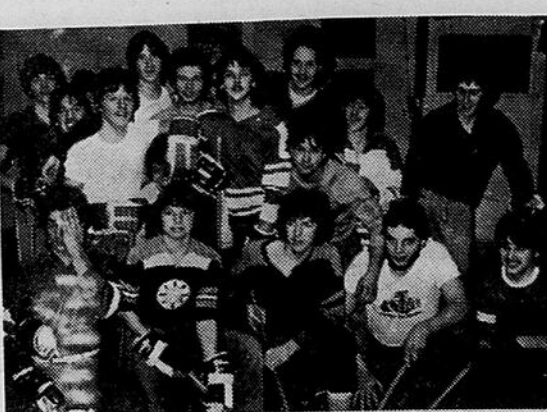
Michel Roy de St-Polycarpe est un gars qui n'a pas froid aux yeux. Il a lancé un défi aux trois meilleures équipes de volleyball qui prendront part au festival Goodyear en fin de semaine. M. Roy affrontera à compter de 13.30 heures dimanche les trois meilleures équipes. Il sera seul et il réserve des surprises à ses adversaires. Ce sera quelques chose à voir.

SOUPER GARDE SALABERRY.

La Garde Salaberry Inc. qui existe depuis deux ans à Valleyfield tiendra son second souper annuel le 29 mars à compter de 18 heures au sous-sol de l'église St-Esprit, 101 rue Salaberry. Une soirée dansante suivra le souper. Le coût a été fixé à \$7.50 le couvert. Les responsables profitent de l'occasion pour inviter tous les jeunes, garçons et filles, âgés de 14 ans et plus à joindre les rangs de la Garde Salaberry Inc. Les rencontres ont lieu les lundis soirs au sous-sol de l'église St-Esprit.

FERMIERES BELLERIVE.

La réunion du Cercle des Fermières de



Le Festival d'hiver de St-Timothée a été un véritable succès. Figurent ici deux groupes de St-Timothée rivalisant au hockey intérieur, les nombreux résidents qui ont participé au souper de clôture du festival, de même qu'une jeune fille participant au concours de limbo qui en a amusé plusieurs lors de la danse des jeunes. (Photo Le Soleil)

Bellerive aura lieu au sous-sol de l'église de Bellerive jeudi le 20 mars. Les membres sont invités à apporter leurs articles pour le concours du mois.

CABANE A SUCRE.

Une soirée genre "cabane à sucre" aura lieu samedi le 29 mars

au sous-sol de la cathédrale. Au menu: crêpes, saucisses, fèves au lard avec sirop d'érable, etc. Le chef cuisinier sera M. Adrien Lefebvre et l'orchestre sera celui de M. Gérard Lalonde. Les billets sont en vente au coût de \$6.00. Pour réserver, composez 373-1281.

83, rue Saint-Jean-Baptiste Valleyfield, P.Q. Tél.: (514) 371-7771

vachon & martin
avocats

FRANCOIS VACHON
B.A., M.C.A., L.L.L.
CLAIRE MARTIN
D.E.C., L.L.L.

TOYOTA
UNE ANNÉE-LUMIÈRE D'AVANCE

ECONOMIE D'ESSENCE
ECONOMIE D'ENTRETIEN

• TRACTION AVANT
• 41 MILLES/GALLONS

TOYOTA TERCEL, première "petite perfection"

gilles couillard autos
460 CHEMIN LAROCQUE VALLEYFIELD 373-0850

NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE					
6	19	22	30	31	33
6 SUR 6	0	332 289 ⁹⁰			
5 SUR 6	100	1 529 ⁹⁰			
4 SUR 6	4796	88 ⁹⁰			
5 SUR 6+	4	25 492 ⁹⁰			
GROS LOT		492 000	Tous les billets gagnants de \$250. et \$50. de la Mini sont encaissables à toute succursale de la BCN		
APPROXIMATIVEMENT VENDRE!					

Achetez directement
DE VOTRE
IMPORTATEUR DE TILES CERAMIQUES

CERAMIQUE CAMPI

123 CHAMPLAIN
VALLEYFIELD 371-5442

SPECIALISTE
• TILES • MOSAIQUE
• MARBRE • TERRAZZO
GROS & DETAIL

• GRAND CHOIX POUR LIVRAISON IMMEDIATE
• NOUS VOUS CONSEILLONS POUR LA POSE
• SERVICE DE LOCATION D'OUTILS

BEAUHARNOIS EN AVANCE

Le député Laurent Lavigne a confirmé à la station radiophonique locale que dans les couloirs du parlement à Québec le comté de Beauharnois était considéré comme "en avance" sur les autres comtés relativement à la campagne référendaire. Faut dire que dès le mois de janvier le comté du OUI se mettait en branle dans le comté.

PARENTS SECOURS

Une réunion de l'organisme Parents-Secours aura lieu jeudi le 20 mars à 20h00 à l'Edifice 74 de Valleyfield. Tous les Parents-Secours et toutes les personnes intéressées sont cordialement invités. Pour informations, composez 373-8928.

REFERENDUM

Une rumeur circule actuellement à l'effet que la Chambre de Commerce de Valleyfield tiendra bientôt un référendum. OUI ou NON à la Chambre de Commerce dira la publicité entourant la campagne de recrutement. Les responsables de cet organisme entendent porter le membership à 1000 d'ici la fin de l'année 1980.

Chambre de Commerce

Tinus Mooijekind songerait à démissionner

(Normand Morand)

M. Tinus Mooijekind songerait sérieusement à remettre sa démission en tant que président de la Chambre de Commerce de Valleyfield.

Une rencontre des membres du conseil d'administration de cet organisme avait lieu mardi soir et c'est à l'occasion de cette réunion que M. Mooijekind devait rendre publique sa décision finale.

Le président de la Chambre de Commerce révélait lundi qu'il ne pouvait plus tolérer certaines choses. «Du bénévolat, c'est du bénévolat. Nous consacrons notre temps et nos énergies pour une cause que nous jugeons et savons importante et il y a toujours des gens

pour nous mettre des bâtons dans les roues» a déclaré M. Mooijekind.

Sans pointer du doigt un particulier, provincial, fédéral, ou municipal, le président a signalé qu'il y avait un manque certain de collaboration. La déception de M. Mooijekind serait surtout attribuable à plusieurs insatisfactions ressenties au cours des derniers mois.

Toutefois le président a indiqué que le climat était très bon au sein du conseil d'administration de la Chambre de Commerce, que l'organisme était en pleine santé et que la décision qu'il pourrait prendre n'était absolument pas en relation avec le comporte-

ment de certains membres. BIRON

D'autre part, le responsable des conférences pour la Chambre de Commerce, M. Michel Hehlen a émis un communiqué indiquant que l'organisme n'avait pas apprécié «le déstabilisme chevaleresque de M. Rodrigue Biron qui devait être conférer le mardi 11 mars dernier».

M. Hehlen s'excuse auprès des membres et des non-membres qui auraient désiré assister à cette conférence. On sait que M. Biron a annoncé son intention d'annuler sa conférence quelques heures avant l'événement. SEMAINE NAUTISME

Finalement, la Chambre



de Commerce a mandaté un comité qui organisera encore cette année la Semaine Nautisme à Valleyfield. On se rappelle que l'an dernier, le succès avait été complet.

Centre hospitalier

Manifestation au sujet de l'installation des sondes

Lundi, le 10 mars dernier, les préposés, les infirmiers et infirmières auxiliaires, les infirmières licenciées se sont rassemblés pour manifester leur ferme volonté de maintenir le statu quo à propos de la nouvelle politique qui veut que dans un avenir prochain, les sondes vésicales soient installées par le personnel infirmier indépendamment du sexe du patient alors que depuis des années les préposés les installaient aux patients masculins avec compétence.

Une soixantaine de syndiqués participaient à cette manifestation. Sur leurs pancartes on retrouvait leurs principales revendications: «Non au fardeau de tâche», «Non aux fusions de postes», «Nos préposés sont compétents», «Non à la rentabilité administrative sur le dos des patients et du personnel», «Pour le respect du patient». Les travailleurs ont d'abord fait le tour de l'établissement pour sensibiliser les patients puis ont rencontré leurs administrateurs M. Jean-

Guy Nadeau, directeur général et M. Jean Robitaille, directeur des soins infirmiers. Les syndiqués ont pu appuyer leurs revendications d'exemples concrets et faire état du travail et

des difficultés rencontrées sur les différents départements.

Il est à noter que cette manifestation ne constituait pas un arrêt de travail puisqu'elle correspondait aux temps

de pause café des employés en fonction ce jour-là. Suite à cette manifestation, l'employeur a répondu à une de nos requêtes en accordant une attestation individuelle à chaque préposé. Cette attestation

confirme leur habileté à installer des sondes vésicales et leur assure la protection nécessaire.

Comité conjoint A.I.M. et C.S.N. (secteur nursing).



Le directeur général M. Jean-Guy Nadeau et le directeur des soins infirmiers M. Jean Robitaille ont

été visités par les syndiqués.

Commission scolaire et ville de Valleyfield

Une ère nouvelle de coopération s'annonce

(Normand Morand)

Une nouvelle ère de coopération s'annonce entre la Commission scolaire et la ville de Valleyfield. C'est ce qui se dégage d'une rencontre qui eut lieu la semaine dernière entre ces deux corporations publiques.

On sait que le climat n'a pas toujours été au beau fixe entre la commission scolaire et la municipalité. Un manque de dialogue à plusieurs niveaux se traduit par des dépenses accrues, des services dispersés, des locaux sous-utilisés, etc.

Et, au bout de la ligne, c'est le contribuable qui paie la note.

Mardi matin, le promoteur Jean-Claude Garand qui remplace Mme Marcelle Trépanier actuellement en vacances, indiquait que la rencontre avait été très encourageante.

«Plusieurs aspects ont été abordés, il fut question de mise en commun de services, d'équipements, de ressources, de locaux, etc. Il y aura certainement des économies à réaliser» a signalé

M. Garand qui souhaitait depuis longtemps la tenue d'une telle rencontre.

D'ici la mi-avril, date de la prochaine rencontre, les deux parties examineront les diverses possibilités et planifieront la manière dont les ententes pourraient être conclues. Selon M. Garand, il est plus que probable que des protocoles d'entente soient paraphés d'ici la saison estivale.

FAILLE.

Quant au directeur-gé-

néral de la Commission scolaire, M. Jean Faille, il commentait la rencontre sensiblement dans le même sens que le porte-parole municipal. «De nouvelles voies ont été ouvertes et les gestes qui seront posés se traduiront par des économies pour les contribuables» a-t-il expliqué.

M. Faille a expliqué qu'il fallait clarifier et régulariser les ententes déjà conclues avant de discuter et d'élaborer sur celles qui surviendraient dans le futur.



C'est jeudi dernier que c'est effectué dans les écoles de Valleyfield l'inscription des tout petits à la maternelle. La directrice de l'école St-Esprit tout

comme ses consœurs et confrères a donc rencontré un à un parents et enfants.

Réforme fiscale

Les municipalités pourront maintenant adopter leur budget

(Normand Morand)

Les municipalités du comté de Beauharnois ont droit à un total de \$954,733 en guise de remise finale des revenus de transfert auxquels elles avaient droit en vertu de l'ancien

régime fiscal jusqu'au 31 décembre 1979. Le gouvernement a calculé le montant final qu'il lui reste à verser et que les municipalités devront inclure dans leur budget de 1980; il est important de spécifier que ces argentis étaient dus aux

municipalités selon la loi qui s'appliquait jusqu'au 31 décembre 1979 et qu'ils viennent donc s'ajouter aux avantages que procure la réforme de la fiscalité aux municipalités après le 1er janvier 1980.

A la lumière de ces informations, les municipalités pourront donc procéder très prochainement à l'adoption de leur budget. Dans le comté de Beauharnois, les municipalités toucheront les montants suivants:

Beauharnois	131 1971
Grande-Île	87 621\$
Léry	33 996\$
Maple-Grove	35 065\$
Melocheville	27 424\$
St-Etienne de Beauharnois	13 966\$
St-Louis de Gonzague	17 885\$
St-Stanislas de Kostka	24 717\$
St-Timothée	103 818\$
St-Timothée	40 959\$
Salaberry de Valleyfield	438 145\$

VAUDREUIL SOULANGES

Le transfert total dans le comté de Vaudreuil-Soulanges atteindra \$1,316,119. La répartition dans chacune des municipalités sera la

suivante:	
Coteau du Lac	40 295\$
Coteau Landing	71 502\$
Dorion	102 391\$
La Station du Coteau	14 606\$
Les Cèdres	13 234\$
Rivière Beaudette	10 898\$
Rivière Beaudette	3 526\$
St-Clet	19 116\$
St-Ignace du Coteau du Lac	13 299\$
St-Joseph de Soulanges	31 585\$
St-Lazare	67 265\$
St-Polycarpe	12 649\$
St-Polycarpe	21 741\$
St-Télesphore	14 003\$
St-Zotique	10 395\$
St-Justine de Newton	12 755\$
St-Madeleine de Rigaud	34 379\$
Très St-Rédempteur	6 799\$
Vaudreuil	144 838\$

HUNTINGDON

Dans le comté de Huntingdon, le total sera de \$857,675, répartis ainsi:	
Dundee	7 195\$
Elgin	6 765\$
Franklin	24 462\$
Godmanchester	27 725\$
Havelock	14 888\$
Hinchinbrooke	28 600\$
Howick	20 601\$
Huntingdon	73 579\$
Ormslow	34 936\$
St-Anicet	38 230\$
St-Martin	46 114\$
Très Saint-Sacrement	21 731\$

L'O.C.Q. tout près

Un représentant de l'O.C.Q. sera enfin dans les environs pour rencontrer les salariés et les employeurs de l'industrie de la construction. Si vous désirez le consulter, il sera là tout près à

Valleyfield à tous les jeudis de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 au C.M.Q. 51, rue Nicholson tél.: 373-8822

Office de la construction du Québec



La Meublière

vous offre un

Rabais immédiat de

\$2500

à l'achat d'une laveuse, sècheuse ou d'un lave-vaisselle

MAYTAG

Jusqu'à épuisement des stocks.

JUSQU'AU 31 MARS

\$25 de rabais immédiat

LE LAVE-VAISSELLE GICLO-NET MAYTAG

Le lave-vaisselle Giclo-net Maytag est 1^{er} en puissance nettoyante. Celui qui lessive tous les autres dans le cycle régulier. Cycle de séchage économe d'énergie. Séchage sans chaleur par circulation d'air.

Remplissage mesuré. Microfiltre autonettoyant. Système de gicleurs à trois niveaux. Deux paniers profonds. Bloc modulaire unique.

\$25 de rabais immédiat

La sècheuse Maytag à tambour géant

Economie d'énergie. Séchage à contrôle automatique. Séchage doux à basse température pour tous les tissus. Dessus en émail de porcelaine. Carrosserie à revêtement quadruple antirouille. Éléments mais robuste.

La laveuse Maytag à toute épreuve

1^{re} laveuse en popularité au Canada. Nous avons demandé aux consommateurs d'un océan à l'autre quelle était la laveuse qu'ils aimeraient posséder. La réponse: Maytag en 1^{re} avant toute autre marque. La laveuse Maytag est aussi 1^{re} en longévité avec moins de réparations. Elle utilise moins d'eau que les autres laveuses automatiques à chargement semblable.

\$25 de rabais immédiat

VALABLE SEULEMENT CHEZ VOTRE MARCHAND MAYTAG PARTICIPANT

La Meublière

17 DU MARCHÉ 373-4855 VALLEYFIELD

22 LAMBTON 829-2326 ORMSLOW

130 ST-LAURENT 429-4888 BEAUHARNOIS

Lettre ouverte

Hommage au journaliste



Il arrive parfois dans la vie des moments privilégiés où le départ de

quelqu'un crée un vide qu'on sent le besoin de combler par la parole. La mort prématurée de Jean-Guy Pelletier constitue pour moi un de ces moments où parler n'est pas manquer de respect, mais bel et bien témoigner du respect que pouvait inspirer un être humain profondément engagé auprès du grand public.

J'ai eu le plaisir de connaître Jean-Guy à plusieurs titres: comme étudiant au Collège desirieux de faire carrière en journalisme ou en art dramatique, comme

militant au sein d'une formation politique desirieux d'améliorer le sort des hommes, mais sans compromission, comme membre d'une Coop alimentaire luttant avec d'autres contre la vie chère, comme leader syndical soucieux de faire sa part pour la défense des droits de ses semblables.

Mais surtout, je l'ai connu, comme tant d'autres, comme journaliste intègre et de première classe à travers ses reportages et ses éditoriaux. Je n'oublierai jamais avec quel courage

et quelle droiture il confronta publiquement certains notables qui eurent préféré le voir manipuler l'information à leur avantage et soumettre la liberté de la presse aux intérêts d'un groupe. Seuls ses collègues pourraient indiquer la part qu'il joua dans la création d'un Cercle de presse local afin d'éviter un glissement vers une concurrence mercantile malsaine et afin de poser plutôt les bases d'un journalisme compétent dans le domaine des communications dans la région. Tant

qu'à moi, j'aurais souhaité le voir participer au Colloque sur l'information qui malheureusement n'a jamais vu le jour au Collège.

Toutefois, je suis convaincu que les Morand, Martel, Bélanger, Jolicœur, Sauvé, Bourbonnais et collègues poursuivront son travail pour rendre la presse dans le Sud-Ouest encore toujours plus compétente, plus informative et le plus libre possible.

Alton Legault, lecteur.

Ligue des Patriotes

Hommages à Jean-Guy Pelletier

C'est devant un filet vide dimanche le 11 mars, qu'une quarantaine de joueurs de la Ligue des Patriotes se sont réunis pour une minute de silence, à la mémoire de Jean-Guy Pelletier, gardien de buts dans l'équipe Toxon de la Ligue des Patriotes.

La Ligue des Patriotes est une ligue amicale jeune de 2 ans dans laquelle chacun des joueurs a sa place et son importance. Un départ comme celui de Jean-Guy Pelletier y laisse un grand vide.

Tous les mercredis, on pouvait lire quelque part dans la section des sports, quelques lignes humoristiques sur les performances de la Ligue des Patriotes. On a eu droit à notre publiciste particulier depuis que Jean-Guy s'était joint à la Ligue.

A sa mémoire, le trophée remis pour la meilleure équipe de l'année portera le nom de "trophée Jean-Guy Pelletier" à sa mémoire.

Au niveau du tournoi des finales voici le compte-rendu après 4 parties complètes:

Toxons	5 points
St-Louis	5 points
Doréa	4 points
Piell	2 points.

André Marquis, Président de la Ligue des Patriotes.

Hommage à Jean-Guy Pelletier

La direction du journal LE SOLEIL recevait la semaine dernière une lettre du secrétaire-général du Ceged de Valleyfield M. Marcel Brisebois dans laquelle il exprime sa sympathie relativement au décès tragique de

notre collègue Jean-Guy Pelletier. Nous publions intégralement la lettre de M. Brisebois.

"La mort de votre collaborateur, M. Jean-Guy Pelletier, a été apprise au Collège de Valleyfield avec stupeur et tristesse. Pendant quelques

années, M. Pelletier, qui avait fait ses études ici de 1966 à 1973, avait couvert comme journaliste les activités de notre institution. Nous savions l'intérêt qu'il conservait pour les diverses manifestations de la vie collégiale. M. Pelletier nous est tou-

jours apparu comme un être intelligent, sensible et dynamique. Nous partageons, Monsieur, le deuil de votre journal et nous vous prions de transmettre nos condoléances aux collègues de M. Pelletier."

Service de santé au travail

L'inscription au service de santé au travail va bon train

Plus de la moitié des municipalités de la région sud-ouest ont répondu à l'appel lancé par le Service de Santé au Travail du D.S.C. du C.H. de Valleyfield. En moins d'un mois, plus de 150 établissements industriels et commerciaux se sont inscrits à notre répertoire. Nous n'insisterons jamais assez sur l'importance que revêt cette inscription. Que vous soyez un commerçant, une entreprise de transformation de matières premières, une compagnie de transport, un atelier artisanal, une petite ou une grosse entreprise, que vous travailliez seul ou que

vous avez un ou des employés, le Service de Santé au Travail peut vous aider à protéger votre santé et à assurer votre sécurité et votre intégrité physique. En plus d'assurer la coordination des programmes de santé d'une cinquantaine d'établissements, le

Service de Santé au Travail a répondu à des centaines d'appel de travailleur, d'employeur, des services d'inspection du MTMO et de la SPE, de syndicats etc... Devant l'affluence des demandes, le Service de Santé au Travail a décidé de mettre sur pied un système d'information en

toxicologie à l'intention de tous ceux qui désirent s'informer sur les risques et les dangers à leur santé présents dans leur environnement de travail. A cause de la quantité énorme de produits chimiques utilisés en industrie, il est difficile de répondre instantanément à toutes

les demandes. Dans plusieurs cas, il faut effectuer des recherches de longue haleine ou attendre que les informations nous parviennent. Si vous désirez recevoir des informations sur la toxicité des produits que vous utilisez dans votre travail, faites votre

demande par écrit au Service de Santé au Travail, 43, avenue du Parc, Valleyfield, J6T 2R1. Si vous n'êtes pas inscrits au Service, profitez de la même occasion pour demander la fiche d'inscription que nous vous ferons parvenir aussitôt.

Club Rotary de Valleyfield

Pour qui ... pourquoi... la Fondation du Coeur ?

Lorsque le Club Rotary de Valleyfield informait en mars 1977, la population de la région de Valleyfield qu'il venait de créer "La Fondation du Coeur du Centre Hospitalier de Valleyfield" c'était là un projet de grande envergure qui demanderait beaucoup d'efforts avant de devenir réalité.

Répondant à sa devise qui est "servir au-dessus de soi" le bureau de direction du Club Rotary après de nombreuses rencontres avec les autorités du Centre Hospitalier, mettait sur pied un tel organisme.

POUR QUOI... LA FONDATION DU COEUR?

D'abord pour le Centre Hospitalier de Valleyfield qui se doit de rendre à la population qu'il dessert les meilleurs traitements et services possible, c'est-à-dire VOUS TOUS jeunes et moins jeunes. Aujourd'hui nous sommes en mesure de dire que les équipements en place ont rendu de grands services à la population, qu'on a réellement "sauvé des vies" et beaucoup aidé à dépister et à prévenir sur un grand nombre de gens de notre région les maladies cardio-vasculaires que nous craignons tous.

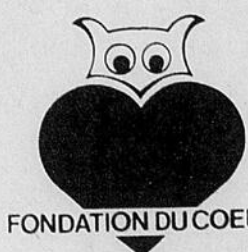
L'an dernier plus de \$40,000 furent recueillis du grand public de la région. Ces fonds remis au Centre Hospitalier ont permis l'achat d'équipements plus spécialisés permettant ainsi aux médecins et cardiologues de traiter plus adéquatement les personnes atteintes et aussi de mieux connaître ce qu'on appelle l'ennemi public numéro "1" les maladies du coeur. Cette année une 4e campagne de souscription est à nouveau en marche. Les membres du Club Rotary ainsi que plusieurs bénévoles y mettront beaucoup d'efforts pour la continuité de cette oeuvre des plus humanitaires.

POURQUOI... LA FONDATION DU COEUR?

Les maladies du coeur étant reconnues comme l'ennemi public numéro "1" faut-il le combattre? Ou lui donne l'autre joue? Tous sont d'accord pour la première option c'est-à-dire essayer de trouver

un moyen d'aneantir ce fléau ou du moins prévenir cette maladie tant redoutée. C'est un peu, beaucoup le pourquoi? de la Fondation du Coeur qui, lorsqu'elle fut créée, s'est aussi fixée des buts et objectifs.

Donnez du fond du coeur



BUTS ET OBJECTIFS DE LA FONDATION DU COEUR DE VALLEYFIELD

1 - Organiser des mécanismes de consultation avec la population adulte et

scolaire dans le but de faire de la prévention afin que soit réduit le taux de croissance des maladies cardio-vasculaires.

2 - Organiser (de façon plus régulière si possible) des cliniques de recherche sur l'hypertension (haute pression) afin de pouvoir déceler les gens susceptibles d'avoir des problèmes cardiaques. A cet effet une clinique de recherche de l'hypertension aura lieu dans les premières semaines d'avril au Centre d'Achats de Valleyfield.

3 - Etudier la possibilité avec la Fondation de Pédiatrie de mettre sur pied une clinique permanente s'adressant aux personnes obèses lesquels on le sait sont des risques pour les maladies du coeur.

4 - Organiser des cliniques de formation pour le personnel hospitalier, ambulancier et policier afin qu'ils

Le 27 mars

Cournoyer et Rioux à Valleyfield

Jean Cournoyer et Mathias Rioux, les célèbres animateurs de "Face à Face" et aussi de "DROIT DE PAROLE" à Radio-Québec viendront à Valleyfield nous exprimer le pourquoi de leur "non" et de leur "oui".

Tous les deux aussi nationalistes l'un que l'autre, selon des options différentes, ils ont accepté de venir, sans rémunération, tout-à-fait gratuitement, nous aider à réfléchir sur le Grand Tournoi de l'histoire qui se joue cette année.

Chacun fera un exposé d'une demie heure. Monsieur Cournoyer défendra la thèse du Fédéralisme et Monsieur Rioux nous dira pourquoi opter pour la Souveraineté-Association.

Cette Causerie sera suivie de vins, fromages, café, et les billets sont en vente par l'Association Féminine de Valleyfield, Inc. à 371-7114

ou 373-7512 et chez les dépositaires suivants: Librairie Boyer rue

Nicholson, Pierre Meloche, rue Du Marché, AU COUT DE \$2.

CAFÉ-CAUSERIE

CENTRE COMMUNAUTAIRE PAROISSIALE VALLEYFIELD
JEUDI LE 27 MARS 1980
ADMISSION: 2\$

DÉBAT RÉFÉRENDUAIRE

JEAN COURNOYER
MATHIAS RIOUX

ORGANISÉ PAR L'ASSOCIATION FÉMININE DE VALLEYFIELD INC.



— Tu désires te surpasser?
Le Club de Natation de Compétition CAS te le permet!
Tél.: 373-6573

claude barrette, l.l.l.

avocat

39 jacques-cartier, valleyfield
373-8722

Le plus vaste
CHOIX DE TAPIS

• Les meilleurs prix !

VENTE • SERVICE • INSTALLATION
TAPIS • TUILES • PRELARTS

TAPIS
GUY LABERGE

22 MGR LEBLANC

373-0548

NOTRE-DAME DU SOURIRE

QUALITE • CHOIX • SERVICE

CENTRE DE LIQUIDATION
TAPIS GUY LABERGE

4 MGR LEBLANC

371-4088

NOTRE-DAME DU SOURIRE

BALANCES DE COUPONS DISPONIBLES
SERVICE DE
NETTOYAGE DE TAPIS
A LA VAPEUR

BOUCHERIE TINUS

Tinus Moojveind Prop.

285 SALABERRY VALLEYFIELD 373-3811

Les professionnels de l'alimentation

SPECIALITE : BOEUF DE L'OUEST • COUPE FRANÇAISE • BOEUF CONGELATEUR

SPECIAL CETTE SEMAINE EN VIGUEUR JUSQU'AU SAMEDI 5 HRES P.M.

ARRIERE DE BOEUF 1 79 lb 1 49 DEVANT DE BOEUF 1 27 lb 1 15 ½ BOEUF (A) 1.50 (D) 1.29	BOEUF HAUT COTE (PALETTE) LB 1 09 ROTI DE COTES CROISEES LB 1 59
DINDES CAT A 5 A 10 LBS LB 99¢ POULET CAT UTILITE 6 A 7 LBS 79¢ JAMBON PIC-NIC LB 79¢	BOEUF HACHE ORDINAIRE LB 1.09 PATTES DE PORC LB 29¢ JAMBON CUIT TRANCHE LB 1.59 LONGE DE PORC LB 1.39 ½ PORC CANADA CAT. A CAT. D 75¢ LB 69¢ LB

OUVERT 7 JOURS PAR SEMAINE 8 a.m. à 11 p.m.

le soleil
DU ST-LAURENT

C.P. 220
VALLEYFIELD, J6S 4V6

PHILIP VAN SON
EDITEUR ET GERANT-GENERAL

BUREAU DE VALLEYFIELD
68 rue Ste-Cécile, Valleyfield, 373-8555

PETER ROZON
directeur

Conseillers en publicité

région de Valleyfield
Jean-Louis Brault 373-8555

Peter Rozon 373-8555
région de Valleyfield, Ormstown, Soulanges,
Huntingdon
Jacqueline Rozon 373-8555

Redaction

Marthe Martel
Normand Morand

Photographie

Jacques Smith

Production

Jean-Marc Beauchamp

Secretariat

May Lalonde
Louise Thibault

BUREAU - CHEF

1533 boul. de Léry
Ville de Léry, 692-8555

Envoi postal de deuxième classe - No d'enregistrement 2523
Imprimé à l'imprimerie Dumont Inc. 9130 Boivin, La Salle

LE SOLEIL du St-Laurent et The St-Laurence SUN sont publiés par The St-Laurence SUN (1964) Ltd et desservent les régions de Valleyfield, Soulanges, Ormstown, Beauport, Huntingdon et Chateauguay

PRENEZ NOTE S.V.P.

INTERDICTION

Toute reproduction d'annonces publicitaires paraissant dans Le Soleil du St-Laurent et réalisées par les concepteurs publicitaires de ce journal est formellement interdite, que ce soit d'une façon intégrale, partielle ou déguisée.

LES LETTRES DE NOS LECTEURS

Tout communiqué qui nous sera remis par nos lecteurs pour publication devra nécessairement porter la signature autographe de l'auteur, avec son adresse et son numéro de téléphone. Nous nous réservons le droit de vérifier, afin de savoir si ces renseignements sont exacts. Sur demande on pourra utiliser un pseudonyme, mais la rédaction doit quand même connaître le ou les auteurs. L'auteur en question sera le seul et unique responsable des idées qu'il aura émises. Le Soleil se dégage par le fait même de toute responsabilité à ce sujet.

LES COMMUNIQUES

Toutes les associations qui nous font parvenir des communiqués sont priées de noter que ceux-ci doivent nous parvenir avant midi le lundi et doivent être dactylographiés à double interligne. Le Soleil se garde le privilège de refuser un communiqué qui ne suivrait pas cette règle.

On peut se fier à la Mercerie Breton

*L'art
d'être toujours
dans le ton.*

*C'*est savoir quand, comment et quoi porter. Avec ce veston, vous ne pouvez vous tromper. Très habillé ou décontracté, selon l'occasion. Il a toute l'apparence d'un fin tissage mais en réalité, il s'agit d'un double tricot de pure laine vierge à 78%. Aussi confortable, luxueux et infroissable qu'un fin tricot. Habilement coupé, aux épaules comme au cou, il deviendra vite votre préféré lorsque vous pratiquez l'art d'être dans le ton.



PURE LAINE VIERGE
Le choix naturel...
jamais regretté.

L'étiquette Woolmark est une assurance que le vêtement est fait d'un tissu de pure laine vierge qui répond à de rigoureuses et internationales normes de qualité.



**Un autre
choix naturel ...**

MERCERIE BRETON

225 VICTORIA VALLEYFIELD 371-7117

**Quand la
qualité compte**

Objectif de \$30,000.

Le Parti Québécois lance sa campagne de financement

(Normand Morand)

Le Parti Québécois du comté de Beauharnois lançait vendredi dernier sa campagne de finance-

ment populaire dont l'objectif a été fixé à \$30,000. A l'échelle de la province, l'objectif est de \$3 millions.

Comme le précisait le président du P.Q. dans Beauharnois et coordonnateur de la campagne M. Vianney Pineau:

"Contrairement aux autres partis et groupes du NON (tels le PLC, PLQ, Pro-Canada et CPQ), le financement des activités du Parti Québécois provient des modestes contributions des citoyens et citoyennes ordinaires. Que le Parti Libéral se vante de disposer de \$5.1 millions pour le NON, dont au moins un \$700,000 provenant du patronage lors de la construction des installations pour les Jeux Olympiques; que le comité Pro-Canada dispose d'au moins \$3 millions des grosses compagnies et des banques qui exploitent largement les ressources naturelles, financières et humaines du Québec; que les organismes fédéraux et des entreprises privées fédéralistes projettent de gaspiller \$1 million en avril pour un spectacle Canadarama au Québec, tous ces faits ne font que

confirmer qu'on a tout l'argent qu'il faut pour chercher à acheter le petit Québécois et la petite Québécoise et protéger ses intérêts et privilèges de grand patron. Mais quand il s'agit de respecter les droits des Québécois et des Québécoises et de lui venir en aide par des investissements et des emplois, c'est une autre histoire."

Quant au député Lavigne, il expliquait que la campagne de financement auprès de la population était devenue un principe qui se perpétuait d'année en année. "Jusqu'à maintenant, cette forme de financement s'est avérée profitable pour le parti et pour la population. Comme nous approchons à grands pas du référendum, j'invite les membres et les sympathisants à contribuer généreuse-

ment afin que les objectifs soient dépassés" a expliqué M. Lavigne.

Au cours des trente prochains jours, près de 300 bénévoles du Parti Québécois silloneront les 36 sections de vote du comté de Beauharnois en vue de recueillir, pour la 12e fois en autant d'années, les fonds nécessaires pour les activités régulières du Parti ainsi que les fonds nécessaires pour la Campagne du OUI au référendum du printemps.

Les intéressés peuvent aussi envoyer leur contribution à:

Parti Québécois, 97 Salaberry, C.P. 474, Valleyfield, (téléphone: 373-9788).



Le député Laurent Lavigne apparaît en compagnie des responsables de la campagne de financement du Parti Québécois. Dans l'ordre nous retrouvons Marie Paule Robert, Maurice Vaudrin, Madeleine Lefebvre, Vianney Pineau, Huguette Vaudrin, Micheline Brouillet et Fernand St-Pierre. (Photo Le Soleil-Jacques Smith)

Ex-candidat unioniste

Jacques Cardinal se range du côté du "NON"

(Normand Morand)

Candidat unioniste dans le comté de Beauharnois lors des élections de 1976, M. Jacques Cardinal se dissocie de la décision prise récemment par le chef de l'Union Nationale Rodrigue Biron.

M. Cardinal, dans une lettre ouverte envoyée au journal LE SOLEIL, commente la décision de M. Biron et déclare qu'il se range officiellement du côté du NON dans le cadre de l'actuelle campagne référendaire.

Nous publions in extenso la lettre de M. Cardinal dans sa forme intégrale.

BIRON... piégé.

Avec un retard de quelques années, Rodrigue Biron a enfin suivi sa voie, celle de l'ultra-nationalisme le quel s'apparente au séparatisme. Enfin, il a brutalement découvert ses couleurs, et dans ce sens, a fait preuve de courage. On ne peut lui reprocher ce choix mais il aurait été beaucoup mieux pour le parti qu'il ne fusse jamais chef.

L'évolution politique et sociale du Québec fait qu'il existe maintenant et de façon très nette deux types de nationalisme: un de gauche, socialisant, ultra, représenté par des séparatistes, et un de droite, conservateur, modéré, représenté par des fédéralistes. Rodrigue Biron s'est laissé prendre depuis le début dans ce piège et il a pris 4 ans pour comprendre où il se situait. Le plus curieux demeure cependant qu'au moment de la dernière élection fédérale, il avait mis tout son poids derrière les fédéralistes conservateurs. Alors, on peut toujours se demander le sens réel de son oui actuel. Est-ce un choix jusqu'ici latent qui soudainement s'est révélé à lui-même ou encore le résultat d'un pitiément qui commençait à agacer tout le monde, à commencer par lui-même? Ce sont des questions que l'oubli enterrerait probablement.

Il faut maintenant se demander, nous les nationalistes modérés, ce qu'on fait. Nous sommes fédéralistes n'est-ce pas? Alors, il faut pour le temps référendaire, se ranger sous le parapluie du NON. C'est un NON à la séparation d'un pays qui nous appartient au même titre qu'à n'importe quel Canadien. C'est un NON à la xénophobie latente des indépendantistes et qui se révèle au grand jour à

mesure que la date fatidique approche. C'est un NON aux limites que les Péquistes veulent nous imposer à nous Québécois: limite territoriale, limite sociale, limite culturelle et limite politique.

Notre NON est pour conserver notre Canada, pour la tolérance, l'ouverture, la coopération et la sauvegarde du pays que nos Pères ont voulu bâtir. Ce n'est pas en nous rapetissant à l'intérieur des frontières du Québec que nous y gagnerions en fierté et en

pourtant, nous le sommes plus que jamais. A les entendre, nous n'aurions pas de grands hommes d'affaires et pourtant nous en avons plus que jamais: des Bombardier, Vachon, Tremblay, Dutil, Lavoie, Desmarais, Pélaudeau, Perron, Gagnon et des centaines d'autres. A les entendre, nous sommes dans des "carcans" et pourtant le Québec s'est affirmé au monde entier plus que jamais: par l'ouverture de délégations dans 15 ou 17 pays, par des exportations de plus en plus

population n'étant plus qu'environ 25% de l'ensemble canadien alors que nous étions 30% il y a 25 ans et plus de 50% il y a un siècle. Est-ce qu'ils sont prêts à nous promettre alors qu'en se séparant notre population représentera 30% ou 50% de l'ensemble canadien?

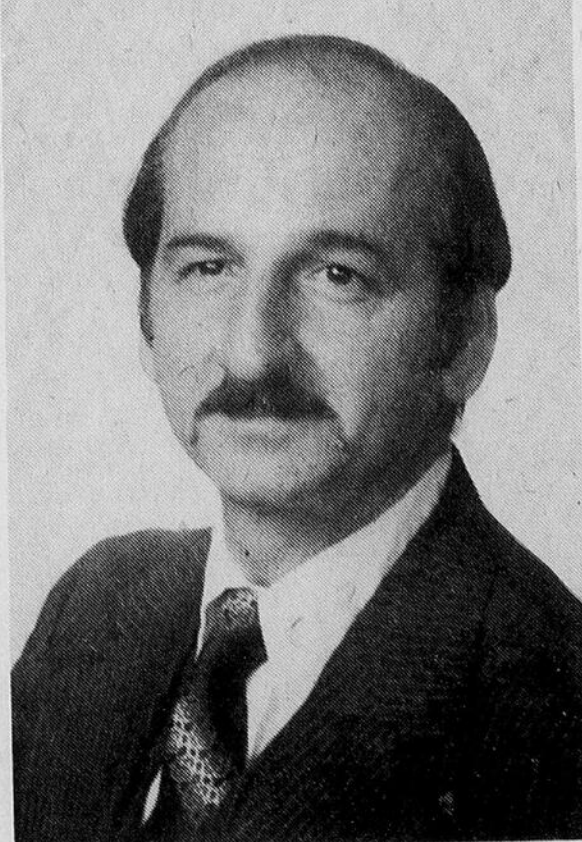
Ils disent que nous n'avons pas eu notre juste part des routes, des chemins de fer, etc., compte tenu de notre population dans le passé. Sont-ils prêts à nous promettre qu'en se séparant, ils construiront des routes et des chemins de fer pour représenter la proportion désirée? Où vont-ils les faire...? Dans la forêt peut-être? On voit où mène le simplisme...!

Non! Il ne faut pas se laisser prendre par nos sentiments. Nous avons besoin de toute notre tête et de notre capacité de raisonnement pour trouver un juste milieu. Le bon sens est de rigueur et je me dis que si le système actuel a permis ce que nous sommes aujourd'hui et ce que nous avons présentement, il peut permettre encore plus et mieux.

Biron a été piégé par la corde du sentiment qui ne peut qu'entraîner vers la séparation. Il fut le seul ou presque à s'y laisser prendre parmi nous.

Quant à moi, je pense qu'il vaut mieux se fier à la raison qu'au seul sentiment. Il y a 113 années d'histoire canadienne qui me donnent chacune raison.

Je me range donc du côté du NON tout en conservant mes allégeances politiques intactes et ouvertes à un futur qui m'apparaît exaltant.



JACQUES CARDINAL

droits... c'est en de-meurant Canadiens, vigilants et animés de la fierté d'appartenir à un pays auquel aucun autre ne se compare tant sur le plan des libertés que sur celui des richesses.

Les Péquistes tentent par tous les moyens de jouer sur nos sentiments et de nous faire croire que nous sommes perdus au sein du Canada. A les entendre, il y a belle lurette que nous aurions cessé d'être Français et

importantes; par une représentation des Québécois dans les institutions et organismes nationaux et privés de plus en plus marquée; par un rayonnement culturel de plus en plus perceptible.

Tout cela a été possible même en faisant partie de la fédération canadienne! Sur d'autres plans, les Péquistes justifient leur option sur le fait que le Québec perd de son importance vis-à-vis le reste du Canada, la

Renouvellement de la convention collective à l'usine CPCV

Les 530 travailleurs de l'usine de la Corporation des Produits Chimiques de Valleyfield ont accepté en assemblée générale le 9 mars dernier dans une proportion de 80% les dernières offres de la Compagnie pour le renouvellement de la convention collective échue depuis le 23 octobre 1979.

Rappelons que cette usine spécialisée dans la fabrication d'explosifs militaires et qui appartenait jusqu'en 1977 à la Compagnie CIL fut paralysée en 1975 par une grève de 6 mois.

Au cours de la dernière négociation, les membres du Syndicat National des Produits Chimiques de Valleyfield affilié à la CSN ont obtenu des gains importants notamment aux chapitres des contrats à forfait, de la santé et la sécurité au travail, de l'ancienneté et des salaires.

L'entente négociée prévoit que la compagnie ne pourra plus donner à sous-traiter des travaux d'entretien et de services actuellement accomplis par des salariés de la Compagnie. De plus, la Compagnie ne devra procéder à un rappel au travail lorsqu'elle confie à un contracteur de l'extérieur des travaux de construction et de réparation pour une durée de plus de 6 semaines. Concernant la santé et la sécurité au travail, le Syndicat a obtenu le droit de faire cesser un travail dangereux ou de faire enquête en tout temps sur une condition présumée dangereuse et chaque salarié pourra choisir son médecin en cas de maladie ou d'accident et sera compensé selon son diagnostic.

Il s'agit là de gains majeurs pour les travailleurs de cette usine reconnue pour ses dangers et son taux élevé d'accidents de travail. Le syndicat a également obtenu que l'ancienneté générale s'applique à l'occasion d'une mise à pied sauf dans la section

des métiers.

Au chapitre des salaires, tous les salariés reçoivent pour la première année de la convention collective une augmentation générale de \$1.25 (Dlr) l'heure et environ 40% des salariés touchent des ajustements variant de 0.15 cents l'heure à 0.50 cents l'heure. Ces augmentations représentent pour la première année une hausse de plus de 17% au seul chapitre des salaires. Pour la deuxième et la troisième année de la convention collective, les augmentations négociées sont de 10% par année, et les salariés bénéficient d'un boni de vie chère intégré au salaire pour toute augmentation du coût de la vie en excédant de 7% par année.

Le Syndicat a également obtenu des améliorations importantes au régime de vacances (boni de vacances porté à \$60-semaine, une journée additionnelle de vacances pour chaque année supplémentaire après 20 ans de service) aux congés payés (un congé férié supplémentaire pour un total de 13 par année, un jour de congé de maladie supplémentaire chaque année pour un total de 5 par année en 1982) au régime de retraite (par-

ticipation volontaire, l'intérêt crédité au salarié qui retire sa contribution sera le taux de rendement de la caisse de retraite) et au régime d'assurance collective (la compagnie paie 90% du coût de l'assurance, 100% de l'assurance vie de chaque salarié pour un montant équivalent au salaire annuel régulier et une rente de \$2,000 (dix) aux héritiers d'un retraité lors de son décès).

Cette longue négociation qui fut marquée de nombreux incidents (arrêt du temps supplémentaire, occupation d'usine, journée d'étude) constitue pour les travailleurs de CPCV une victoire importante. D'une part, les

travailleurs ont obtenu en négociation une protection beaucoup plus avantageuse que ne le prévoit la loi 17 en matière de santé et de sécurité au travail. De plus, les salaires payés à l'usine de Valleyfield vont dépasser pour la première fois depuis son ouverture ceux qui sont payés à l'usine d'explosifs de la compagnie C.I.L. à McMasterville qui étaient jusqu'ici les plus élevés dans l'industrie des explosifs au Québec.

Raymond Allard, Président du Syndicat National des Produits Chimiques de Valleyfield (CSN)

Immatriculation 1980

Le ministère des Transports du Québec informe qu'au 1er mars 1980 près de la moitié des automobilistes avaient immatriculé leurs véhicules pour la nouvelle année.

Comme inévitablement les bureaux d'immatriculation connaîtront un achalandage très grand au cours des derniers jours de mars, le Ministère incite les propriétaires de

véhicules moteurs à procéder dans les meilleurs délais à leur renouvellement d'immatriculation, soit dans une succursale gouvernementale ou dans une Caisse participante, et ce, afin d'éviter les longues attentes des derniers jours.

Le Ministère désire rappeler que le 1er avril 1980 tous les véhicules moteurs en circulation devront être munis de leur vignette.

Dépliant sur les Régates de Valleyfield

un week-end excitant...

Régates Valleyfield

QUEBEC, CANADA

5-6 juillet 80

an exciting week-end...

Le journal LE SOLEIL est heureux de publier en premier le dépliant publicitaire réalisé par le comité organisateur des régates internationales de Valleyfield. Ce dépliant bilingue imprimé en plusieurs milliers d'exemplaires sera distribué un peu partout au Québec, au Canada et aux Etats-Unis. Il sera lancé officiellement lors du Salon du Camping et du Caravaning ou les régates de Valleyfield auront un kiosque. De plus, le nouveau bolide de Jules Leboeuf, "Le Leboeuf" sera exposé pendant toute la durée de cette foire.

L'Assurance Prudentielle



JACQUES LEFEBVRE

NOMINATION

La Compagnie d'assurance Prudentielle Limitée a le plaisir de vous annoncer la récente nomination de M. Jacques Lefebvre à titre de superviseur d'unité pour les comités de Vaudreuil Soulanges et Beauharnois.

Il opérera à titre d'assureur vie et pour tous les services s'y rattachant. Egalement, il embauchera du personnel de vente.

Pour informations,

143 Boul. Duhamel,
Pincourt.
Tél. 453-5975

restaurant

Le Vieux Crui

50 DUFFERIN VALLEYFIELD 371-2312

L'endroit idéal pour manger avec confiance

vous avez toujours

— PLUS POUR VOTRE ARGENT —
— LA MEILLEURE QUALITE —
— SERVICE AMICAL — STATIONNEMENT FACILE

Lundi à samedi: 8:00 A.M. à 2:00 A.M. — Dimanche: 11:00 A.M. à 2:00 A.M.
Bar salon: 11:00 A.M. à 2:00 A.M. tous les jours

au CENTRE D'ACHATS VALLEYFIELD

SUPER SPECIAL DU DIMANCHE

REPAS GRATUIT

pour un enfant de 10 ans ou moins par adulte payant

CHOIX DE 2 A 3 MENUS SPECIAUX

Au menu à chaque dimanche

ROTI DE BOEUF \$5.95

REPAS COMPLET avec soupe, dessert et café

LES PROFESSIONNELS

La santé, naturellement

JEAN-PIERRE POITRAS - JEAN GIRARD
Docteurs en chiropratique

Questions des patients

Patient: Est-il exact que les chiropraticiens peuvent guérir toutes les maladies et toutes les douleurs?

Dr. Poitras: Guérir est un très grand mot et personne sur cette terre ne guérit une autre personne, c'est le corps du malade qui effectue la guérison. Le docteur en chiropratique dégage l'irritation sur le système nerveux sympathique ou parasympathique, ce qui en retour permet à l'organisme de fonctionner normalement. Le corps peut donc ainsi par exemple combattre une infection à ses débuts par son propre système d'anticorps.

Patient: Qu'est-ce qui cause l'irritation du système nerveux?

Dr. Poitras: Il y a trois causes fondamentales. Ces trois causes ont d'ailleurs été énumérées

dès 1895 par le fondateur de la chiropratique, le docteur Daniel David Palmer. Ce sont (1) une cause mécanique - un accident causant de ce fait une irritation à la colonne (douleur) et une irritation nerveuse (mauvais fonctionnement d'un organe) (2) Cause chimique - plusieurs médicaments et certains aliments raffinés peuvent causer des spasmes de certains muscles rattachés à la colonne vertébrale qui peuvent à leur tour faire déplacer une vertèbre, de même que des déficiences nutritionnelles. (3) Cause émotionnelle ou psychique - un effort intellectuel ou mental excessif peut amener une grande contraction des muscles para-vertébraux qui vont faire déplacer une ou plusieurs vertèbres et cause une irritation au système nerveux.

Patient: Est-il exact qu'un bon chiropraticien va porter son attention sur les trois causes de l'irritation nerveuse?

Dr. Poitras: J'ai entendu plusieurs fois la remarque de mes patients qui disaient avoir eu plusieurs traitements chiropratiques auparavant

mais que les vertèbres se remplaçaient toujours. Le docteur doit bien sûr porter son attention sur l'alimentation de son patient, doit combler ses déficiences en vitamines, minéraux et autres éléments naturels, de même des problèmes émotionnels stressant du patient. Dès que ces problèmes sont résolus, l'ajustement ou la manipulation chiropratique va être plus efficace et le patient va commencer à se rétablir.

Patient: Docteur, j'ai eu d'excellents résultats sous vos soins. Mon meilleur ami est pleinement conscient de mon rétablissement. Il a besoin de soins mais refuse d'aller voir qui que ce soit. Que puis-je faire?

Dr. Poitras: Voici une question à laquelle je ne peux répondre. Vous ne pouvez faire plus que lui dire la vérité. Votre responsabilité se termine là. Il doit prendre lui-même sa décision.

Pour plus d'informations :
373-7171

Clinique Chiropratique et de Nutrition

Jean-Pierre Poitras Jean Girard

DOCTEURS EN CHIROPRACTIQUE

55 DU MARCHE VALLEYFIELD

373-7171 371-3764

Jean Besner parle d'un véritable sondage : les élections partielles

(Normand Morand)

Le président du parti Libéral du comté de Beauharnois et ex-candidat Me Jean H. Besner estime que "le meilleur sondage pour connaître la réponse des Québécois à la question référendaire demeure les sept élections partielles toutes gagnées par les libéraux et leur chef Claude Ryan dont la popularité et le respect qu'ont pour lui les Québécois sont indéniables".

Par ailleurs, dans un communiqué remis à la presse locale, Me Besner rappelait que le "NON retentissant" exprimé lors du récent scrutin fédéral signifiait que la population du Québec voulait un "fédéralisme renouvelé" mais non l'indépendance avec plus ou moins d'association avec le reste du Canada".

COMITE

D'autre part le président écrivait le message suivant. "C'est au début d'avril que sera connu et présenté à la population le Comité Référendaire favorisant le "NON" lors du vote référendaire auquel les Québécois participeront au mois de mai ou juin prochain. Tous les citoyens du Comté de Beauharnois qui croient en un fédéralisme renouvelé et non à la séparation du Québec du reste du Canada sont invités à se joindre au Comité Référendaire du "NON". Appelez à 371-5575 au secrétariat du Parti Libéral Provincial pour le Comté de Beauharnois. Les membres de l'Union Nationale et du Crédit Social favorables au "NON" sont invités à apporter leur appui à ce "Comité Parapluie du NON".



Selon le député Dubois

La question référendaire est l'escroquerie du siècle



(Normand Morand)

Le député libéral du comté de Huntingdon à l'Assemblée nationale, Claude Dubois a été particulièrement virulent lors de son discours dans le cadre du débat sur la question référendaire.

Après avoir qualifié le préambule de la question de "frauduleux", M. Dubois a déclaré: "En ce moment, je me demande sérieusement s'il ne s'agit pas de l'escroquerie du siècle".

Accusant les péquistes de ne pas avoir utilisé les mots souveraineté-association ou indépendance lors des élections de 1976, l'ex-député unioniste ajoutait: "Etant bien lucides, nous répondrons non à cette indigne machination. Aucun de ces péquistes n'a encore pu me dire ce que serait un Québec indépendant dans cinq, dix ans ou vingt ans. Ces gens-là qui prêchent l'indépendance depuis longtemps n'ont encore pu nous indiquer quel en serait le coût. Ils ne sont donc que des aventuriers que je ne peux ni respecter ni cautionner. Jamais ils n'ont pu établir par quelque étude que ce soit ce que serait le standard de vie après une séparation, ainsi que sur quoi reposerait une garantie absolue que nos droits, nos privilèges, nos biens et nos libertés seraient conservés".

Le député a par la suite parlé des contacts qu'il a eus avec les électeurs de son comté et plus particulièrement avec les agriculteurs: "M. le Président, la

très grande majorité des gens que je connais et tout particulièrement les agriculteurs me disent avec un gros bon sens: Non, nous ne voulons pas de cette aventure. Leur déflection, calme et sage, repose sur le pur bon sens et sur la logique même. Ils me disent fièrement qu'ils ont dûment bûché pour acquiescer leurs biens dans un régime de liberté et qu'ils ne lâcheront pas aussi bêtement. Ils sont clairvoyants, ils sont sensibles à l'air malsain, ils savent quand le vent souffle du mauvais côté, ils possèdent ce sixième sens et ils ont déjà bien compris, ils ne sont pas dupes. Ce que votre question suggère renferme un inconnu tellement peu rassurant qu'ils vous disent non, un non merci authentiquement québécois et foncièrement canadien".

Il terminait en déclarant: "C'est certain que notre système fédéraliste n'est pas parfait, mais il est un gage de stabilité indéniable et nous apporte un équilibre économique qui ne se retrouve nulle part ailleurs, quoi qu'en disent les gens d'en face. M. le Président, à tout compte fait, mon non est bien québécois".

Mesdames et messieurs d'en face, la motion débattue pourrait être fatale pour la population. Elle pourrait nous faire extrêmement mal. Ayez donc l'honnêteté de peser les conséquences de vos gestes.

M. le Président, je termine en disant: Non au

nid socialiste nord-américain dont veut nous doter ce gouvernement, non

à l'indépendance politique et à la rupture de mon pays, non au sentiment de haine mêlé d'émotion sur lesquelles se base le projet péquiste. Je dis non à mon expatriation, je dis non au rejet de l'héritage merveilleux et à la citoyenneté privilégiée acquise à ma naissance".

Usine Zinc

Le président du syndicat refuse de faire de la politique

(Normand Morand)

Lors d'une récente conférence de presse, le comité pour le OUI dans le comté de Beauharnois annonçait que le président du syndicat des employés de l'usine Zinc Electrolytique du Canada avait adhéré à ce comité.

Sans mauvaise foi, LE SOLEIL publiait dans sa dernière édition une nouvelle disant que M. Roger Fortin qui avait été qualifié de président avait adhéré au comité du OUI.

Pendant de nombreuses années, M. Fortin a été président du syndicat à cet endroit mais en juin 1979, il démissionna et il était remplacé par M. Alain Loiselle. Actuellement, M. Roger Fortin est trésorier du syndicat.

Quant à M. Alphonse Caron du comité du OUI, il confirmait l'erreur commise la semaine dernière et il s'excusait auprès de la population et de M. Loiselle. D'ailleurs, le comité pour le OUI a l'intention de s'excuser officiellement auprès de M. Loiselle quant à ce malentendu.

De passage à nos bu-

reaux lundi, le président des Métallurgistes Unis d'Amérique (FTQ) pour les 700 employés de l'usine Z.E.C. M. Alain Loiselle a déclaré que l'exécutif du syndicat qu'il préside "veut faire du syndicalisme et non de la politique".

"Si M. Fortin veut

s'afficher d'une façon personnelle, c'est son droit le plus strict mais il n'est pas question de prendre position pour nos membres. J'estime que les membres de notre syndicat sont assez vieux pour savoir ce qu'ils ont à faire" a ajouté M. Loiselle.



Le président du syndicat des employés de l'usine C.E.Z. M. Alain Loiselle refuse de prendre position au nom de ses membres. (Photo Le Soleil-Jacques Smith)

lecompte & lagarde
avocats - lawyers

michel lecompte
b.sc.soc., b.c.l.
guylaine lagarde
d.e.c., ll.b.

Adhérents à l'aide juridique

50 Jacques-Cartier,
Valleyfield, P.Q.
371-6066

Collège Bourget
Rigaud, Qué.

(Rigaud)

Institution privée
dirigée par les Clercs de St-Viateur

Cours secondaire complet (avec ou sans latin)

INSCRIPTION POUR SEPTEMBRE 1980
(externes et pensionnaires)

Pour une inscription en IVe et en Ve secondaire, veuillez communiquer avec la direction des études de cette section, au numéro

(514) 451-4716

Pour une inscription en 1re, en IIe ou en IIIe secondaire, contactez d'abord le directeur des études de cette section en signalant

(514) 451-5785

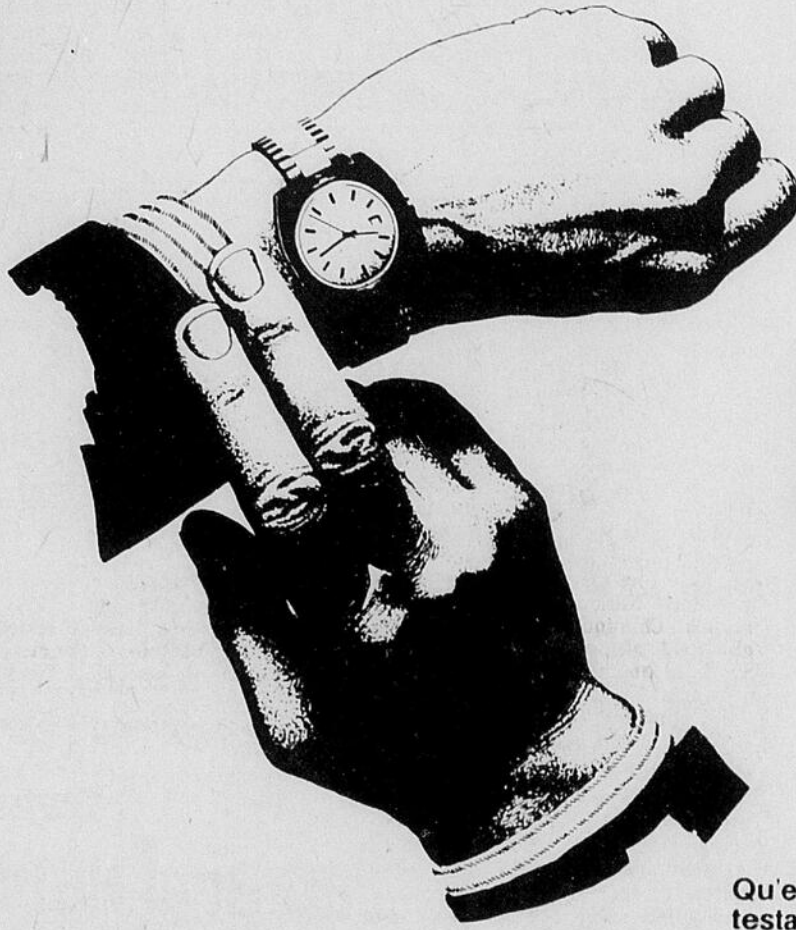
En second lieu, veuillez vous présenter au collège pour les tests d'admission le

samedi 15 mars 1980

N.B. les tests d'admission commencent pour tous à 9h30 A.M. précises.

Vous êtes toujours à L'HEURE JUSTE pour penser à votre TESTAMENT

... et votre avocat connaît le genre de testament qui vous convient



VOTRE TESTAMENT représente probablement un des actes juridiques les plus importants que vous poserez durant votre vie.

C'est l'expression de vos dernières volontés, le document par lequel vous disposerez des biens que vous laisserez en mourant. Pour être valide, votre testament doit être conforme aux lois de la province où vous résidez.

Le Québec reconnaît trois sortes de testaments: le testament "olographe", le testament "suivant la forme dérivée de la loi d'Angleterre" et le testament "notarié".

Votre avocat connaît le genre de testament qui vous convient. Il peut non seulement vous donner des conseils sur ce que votre testament doit contenir, mais aussi s'assurer qu'il est rédigé dans une des formes prescrites par la loi.

Votre avocat effectue ce travail en tenant compte des lois qui affectent votre succession, particulièrement au point de vue fiscal. Il sera aussi à même de vous avertir en temps utile de toute nouvelle loi qui toucherait votre succession afin que vous puissiez tenir votre testament à jour.

En outre, non seulement votre avocat peut-il vous aider à rédiger votre testament, mais encore, grâce au Registre des testaments du Barreau du Québec, il peut vous assurer que ce document important pourra être retracé plus tard: en effet, tout avocat doit faire inscrire chaque mois sur le Registre des testaments du Barreau tous les testaments qui, au cours du mois précédent, lui ont été confiés pour qu'il les conserve. Il peut aussi inscrire, à votre demande, les testaments qui viennent à sa connaissance, même lorsqu'il n'en a pas la garde.

Qu'est-ce que le Registre des testaments du Barreau du Québec?

C'est tout simplement un système d'enregistrement mensuel, sur ordinateur, des testaments.

Quels sont les testaments qui doivent obligatoirement être enregistrés et quels sont ceux qui peuvent être enregistrés?

Les testaments qui sont confiés à un avocat pour qu'il les conserve doivent obligatoirement être enregistrés au Registre du Barreau. Les autres, c'est-à-dire ceux dont un avocat a connaissance par son client, mais dont le client ne lui confie pas la garde, peuvent aussi être enregistrés: dans ce cas, l'avocat doit indiquer qui conserve ce testament.

Est-ce que le contenu du testament est enregistré?

Non. Le contenu du testament est strictement confidentiel. Seuls sont consignés dans le Registre du Barreau les nom et prénom du testateur, son occupation, son adresse, la date du testament et le nom de l'avocat qui l'a inscrit. Le Registre indique également si l'avocat l'a conservé ou s'il l'a remis à quelqu'un.

Que veut dire "testament déposé chez un avocat"?

Un testament est "déposé" auprès d'un avocat, lorsque le testateur le remet ou le laisse à cet avocat pour que ce dernier le conserve. Il n'est pas nécessaire que l'avocat ait lui-même rédigé le testament. L'important, c'est que le testament lui ait été remis pour dépôt.

Le Registre ne sert alors qu'à repérer, en quelque sorte, l'existence d'un testament inscrit au Registre par un avocat?

C'est exact. Car un testament n'est utile que s'il est retracé et vérifié après le décès du testateur.

N'importe qui pourra-t-il retracer mon testament en s'adressant au Barreau?

Non. La confidentialité la plus stricte est observée. Du vivant du testateur, le Registraire des testaments, qui a la garde du Registre, ne fournira aucun renseignement relatif aux testaments déposés chez un avocat, sauf au testateur lui-même ou à son fondé de pouvoir.

Et après le décès du testateur?

Il faudra qu'une preuve légale du décès du testateur soit faite et seuls les renseignements mentionnés plus haut seront communiqués aux personnes qui ont vraisemblablement la qualité d'héritiers et/ou exécuteurs testamentaires ou leurs mandataires dûment autorisés.

Depuis quand le Registre des testaments du Barreau du Québec fonctionne-t-il?

Depuis le 1er décembre 1979, tous les testaments, quelle que soit leur forme, déposés auprès d'un avocat doivent être inscrits au Registre. Si votre testament a été rédigé avant cette date, il peut être inscrit au Registre si vous le désirez: demandez-le à votre avocat.

RAPPELEZ-VOUS

Un testament, si bien rédigé soit-il, n'est utile que s'il peut être retracé: votre avocat peut le faire, par le Registre des testaments du Barreau du Québec.

Un testament rédigé chez un avocat est-il aussi valable qu'un testament chez un notaire?

OUI, ABSOLUMENT !

L'avocat possède la compétence nécessaire pour préparer ou vous conseiller dans la préparation de votre testament.

tout l'monde à l'eau



LE 30 MARS

au profit de
L'ÉQUIPE DE NATATION C.A.S.

en collaboration avec votre journal

le soleil



Publié par
L'ASSOCIATION DU BARREAU RICHELIEU
Section du district de Beauharnois

Informations sur le référendum



Me Michael Sheehan, directeur adjoint au directeur du financement des partis politiques a parlé du financement des comités nationaux lors du référendum. (Photo Le Soleil-Jacques Smith)

Lors d'une séance d'information tenue jeudi à Valleyfield, le Directeur-adjoint au Directeur général du financement des partis politiques, Me Michael Sheehan, a présenté la brochure de vulgarisation sur le financement des comités nationaux aux membres du Cercle de presse de Salaberry-de-Valleyfield.

Le Directeur-adjoint au Directeur général du financement des partis politiques a profité de la rencontre pour expliquer les règles régissant le financement et les dépenses des comités nationaux en période référendaire.

"Le rôle du Directeur général, de dire Me Sheehan, consiste à contrôler les sources de financement du fonds du référendum de chaque comité national et de s'assurer que les dépenses réglementées encourues à l'occasion d'un référendum le sont conformément aux exigences de la loi."

Il a aussi précisé que le Directeur général avait comme mandat de voir à ce que les rapports financiers référendaires soient produits et divulgués.

"Le Directeur général

pourra, de poursuivre Me Sheehan, prendre en tout temps les mesures nécessaires, incluant les poursuites judiciaires, pour s'assurer que les diverses exigences propres aux dépenses réglementées et à leur financement sont respectées."

Les dépenses réglementées sont plafonnées pour chaque comité national à un montant qui s'obtient en multipliant 0,50\$ par le nombre d'électeurs dans l'ensemble des circonscriptions électorales.

A la suite du dernier recensement annuel, le nombre d'électeurs au Québec s'établissait à 4244 514. Donc, si un référendum était tenu au Québec avant le prochain recensement, chaque comité national pourrait dépenser un maximum de 2 122 257 \$ durant la période référendaire.

Seul l'agent officiel d'un comité national, ses adjoints ainsi que ses agents locaux pourront faire ou autoriser des dépenses réglementées.

La brochure de vulgarisation, "Référendum au Québec, le Financement des comités nationaux" est disponible

au Bureau du Directeur général du financement des partis politiques, 1 Complexe Desjardins, bureau 2204, Tour du Sud, à Montréal et au Service de Consultation dont les locaux sont situés au 614 Grande-Allée est, Québec.

Le public pourra aussi se procurer la brochure de vulgarisation au siège social des partis politiques et de leurs instances autorisées ainsi qu'au bureau de comité des députés.

La brochure sera également disponible à tous les bureaux régionaux de Communication-Québec.

AUTRES ENDROITS.

Tout comme lors de la distribution de la brochure de vulgarisation sur le financement des partis politiques au Québec, les bibliothèques du Québec, les Caisses Populaires Desjardins, les Caisses d'Épargne Economique du Québec, la Fédération des Caisses Populaires, les Caisses d'Économie du Québec, les Caisses d'Établissement du Québec ainsi que les magasins Co-op ont accepté de mettre à la disposition du public la brochure de vulgarisation sur le financement des comités nationaux.

RÉFÉRENDUM AU QUÉBEC : LE FINANCEMENT DES COMITÉS NATIONAUX

PAPA, TOI QUI SAIS TOUT SUR LE RÉFÉRENDUM... ON A DES QUESTIONS À TE POSER!

ALLEZ-Y, JE VOUS ÉCOUTE



Cette brochure est offerte gratuitement à tous les citoyens qui en formuleront la demande.

ROGER MORIN avocat

39 JACQUES-CARTIER
VALLEYFIELD 373-7144

Nous sommes à vos côtés au moment des impôts avec deux bonnes idées.

Service Beneficial de déclarations d'impôt. Faites désormais appel à Beneficial. Nous nous chargeons de rechercher tous les dégrèvements et les déductions auxquels vous avez droit. Nous prenons à cœur tout ce qui rend votre déclaration d'impôt différente de toutes les autres — afin d'éviter les erreurs qui peuvent vous coûter cher. Pas besoin de prendre rendez-vous.

Prêt Beneficial instantané pour votre remboursement d'impôt. N'attendez pas que le fisc vous adresse votre chèque de remboursement d'impôt. Beneficial veut vous prêter aujourd'hui le plein montant du remboursement que vous avez en vue, ou même plus. Il s'agit d'un prêt normal, aux conditions habituelles, qui n'est pas lié à votre remboursement d'impôt — pour vous permettre d'accomplir des maintenant ce qui vous tient à cœur. Téléphonez ou venez-nous voir des aujourd'hui.

Beneficial

Tous les prêts sont instantanément réglés par notre système politique d'impôt instantané.

VALLEYFIELD — 185A rue Victoria 373-5450
CHATEAUGUAY — 119 Boul. D'Anjou 691-3010



Le printemps s'en vient...

Pensez-vous à améliorer ou à former votre

PARTERRE?

SERVICE RAPIDE

Nous faisons le

TERRASSEMENT et le PAYSAGEMENT
NIVELAGE de TERRAIN

ainsi que l'entretien du terrain
• tonte de pelouse
• coupe de haie
• finition de parterre

ESTIME GRATUIT

Reservez tôt

ROGER LEFEBVRE

371-5595



Le parti libéral provincial et le référendum

"Mon NON est québécois" ... Jean H. Besner

Au cours du mois de mars, le Parti Libéral Provincial a tenu un tienda pour ses membres et ses organisateurs 4 soirées d'information. Le but de ces soirées est d'informer les membres du Parti Libéral quant au pourquoi du "non" que le Parti Libéral et son chef, M. Claude Ryan, proposent fortement de répondre à la question référendaire ambiguë du Parti Québécois. Le mercredi 12 mars, quelque 100 organisateurs du Parti rencontraient l'exécutif de l'Association du Comté. Lundi soir de cette semaine, à la Salle des Mooses de Beauharnois, à l'occasion d'une deuxième soirée d'information, une centaine de libéraux avaient l'occasion d'entendre les exposés d'un panel auquel faisaient partie Michel Noreau de Beauharnois, Jean-Pierre Audette et Jean H. Besner de

Valleyfield ainsi que messieurs André Tremblay, professeur en droit constitutionnel à l'Université de Montréal et Pierre-Paul Proulx, économiste, également professeur à l'Université de Montréal. Il est à noter que messieurs Tremblay et Proulx sont tous deux membres de la Commission Constitutionnelle du Parti Libéral Provincial qui a rédigé le Livre Beige, soit la position constitutionnelle en faveur d'un "Fédéralisme Renouveau" que tiendra le Parti Libéral Provincial une fois que l'option séparatiste du Parti Québécois aura été rejetée. La soirée d'information était sous la présidence de Gérard Marchand, vice-président de l'Association Libérale provinciale du Comté de Beauharnois. L'animatrice des discussions et questions était Mme Colombe Julien de St-Louis de Gonzague.

Notons que la prochaine

soirée d'information pour les membres du Parti Libéral Provincial aura lieu lundi soir prochain 24 mars, à Valleyfield, à la Salle des Chevaliers de Colomb, à 20 heures. Les invités de l'Association Libérale Provinciale seront alors Mme Lina Allard et M. Pierre Pettigrew, tous deux adjoints du chef du Parti Libéral du Québec, M. Claude Ryan. Mme Allard est aussi membre de la Commission Constitutionnelle du Parti Libéral Provincial.

Pour les membres libéraux provinciaux de St-Louis, St-Stanislas et St-Etienne, c'est le mardi soir 25 mars, à 20 heures, qu'aura lieu au Centre Communautaire de St-Louis de Gonzague, une semblable soirée d'information. Tous les membres libéraux sont invités à ces soirées d'information fort intéressantes.

(Communiqué)



Me Jean H. Besner discute avec MM. Pierre Paul Proulx, André Tremblay, et Gérard Marchand avant le début de la soirée d'information. Les panelistes étaient MM. Jean Pierre Audette, André Tremblay, Jean H. Besner, Colombe Julien, Pierre Paul Proulx, Michel Noreau et Gérard Marchand. (Photos Le Soleil-Jacques Smith)

tout l'monde à l'eau



LE 30 MARS

au profit de L'ÉQUIPE DE NATATION C.A.J.

le soleil

instantax

VOUS PREPARE VOTRE

CREDIT D'IMPOT FONCIER

GRATUIT

Offre d'introduction à la population de Valleyfield

INSTANTAX, une compagnie québécoise au service des québécois depuis 1969, vous offre avec la préparation de votre rapport d'impôt 1979, votre remboursement d'impôt foncier sans frais additionnel.

Venez nous voir à notre kiosque du

CENTRE VALLEYFIELD

situé en face du Woolco

50% de rabais aux personnes de 65 ans ou plus

c'est à la
SUCRERIE LAVIGNE
(Cabane à sucre 3 étoiles)

que tu trouveras un menu aussi varié que:

- PATATES • FEVES AU LARD • SAUCISSES
- OEUFS AU MIROIR • OMELETTE AU LARD
- EPIS DE BLE D'INDE • RAGOUT DE BOULETTES • GRILLADES DE LARD
- JAMBON • CREPES AU SIROP D'ERABLE

Le tout avec musique

une visite à la CABANE A SUCRE "Au p'tit Brûlé" devient une habitude

OUVERT TOUS LES JOURS du 14 mars au début mai

ATTENTION: Prix spéciaux pour Club de l'Age d'Or

RIGAUD 451-4482

CLAIRE LAVIGNE
Rang du P'tit Brûlé

RAYMOND ROUSSE INC

DISTRIBUTEUR VIANDE EN GROS

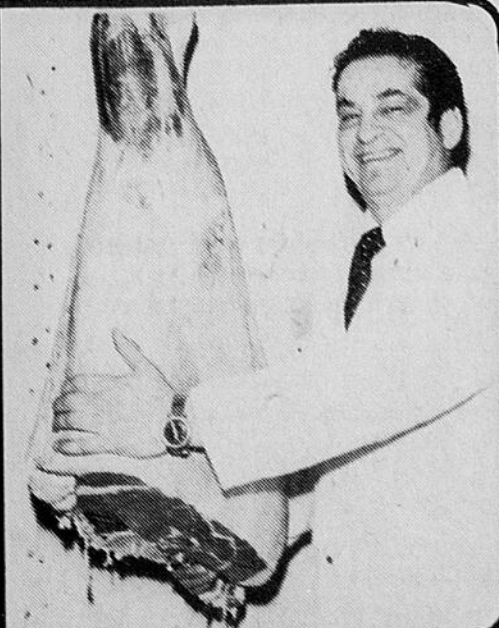
Nouvelle
adresse :

195 ELLEN

VALLEYFIELD 373-6544

SPECIALITE: BOEUF DE L'OUEST

Distributeur Hygrade
Volaille - Charcuterie

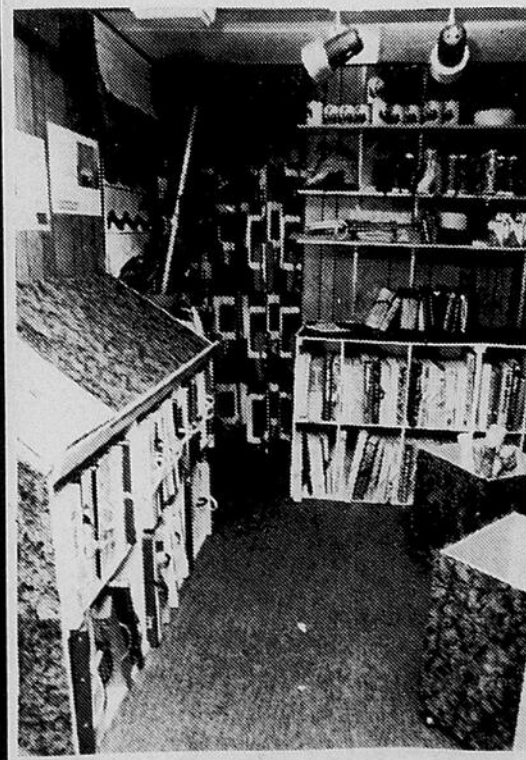


DU NOUVEAU A
VOTRE MAISON DE CONFIANCE
EN DECORATION

Chateau Décor

Nouvelle adresse
280 Boul HEBERT EST ST-TIMOTHEE

PLUS GRAND POUR PLUS DE CHOIX, PLUS DE PRODUITS



Chateau Décor
vous offre un choix parmi
150 LIVRES
DE
TAPISSERIE
NOUVEAUX ! 1980 !

RICHARD VILLENEUVE
décorateur



RAPPELÉ-VOUS NOTRE NOUVELLE ADRESSE



- COUVRE-LITS
 - VALENCES DE STYLE
 - POLES • TOILES
- ACCESSOIRES DECORATIFS EN OSIER

SERVICE DE DECORATION
A
DOMICILE

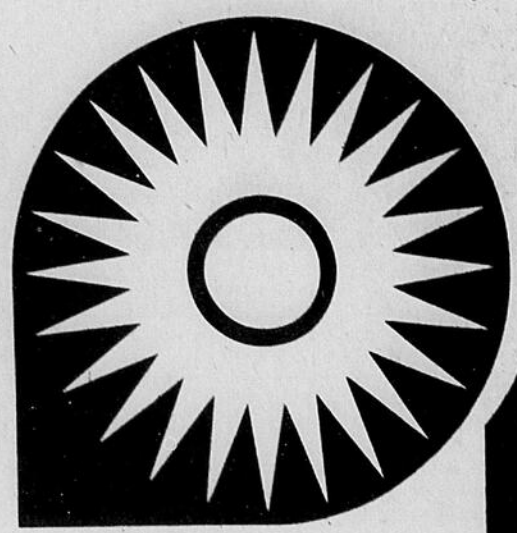
RAPPELÉ-VOUS NOTRE NOUVELLE ADRESSE

280 BOULEVARD HEBERT EST,
ST-TIMOTHEE

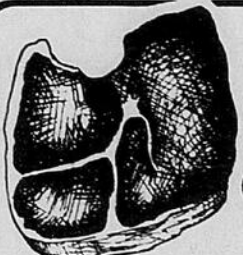
POUR
RENDEZ-VOUS

371-6882

provigain



Vente de Boeuf

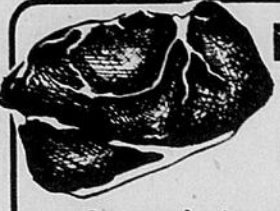


**Bifteck
de ronde**
boeuf canada
catégorie "A"

2.18 lb

Bacon
sans couenne
PROVIGO
paquet de 500 g

1.08

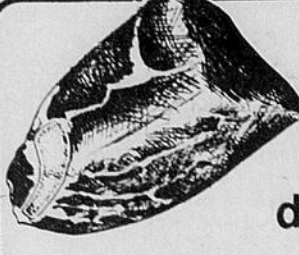


**Rosbif
ou
bifteck**
de pointe de surlonge
boeuf canada
catégorie A

2.68 lb

Saucisses
fumées
HYGRADE
paquet de 16 oz

1.38

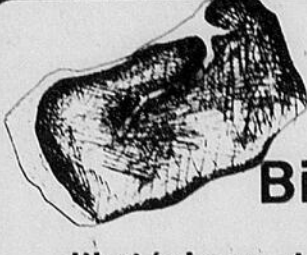


**Rosbif
de croupe**
coupe extérieure
boeuf canada catégorie "A"

2.18 lb

Soc
de porc
fume
PROVIGO

1.58 lb

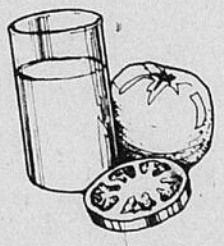


Bifteck
d'intérieur de ronde
boeuf canada catégorie "A"

2.48 lb

Jambon
petit matin
HYGRADE
paquet de 6 oz

1.38



**Jus
de
tomate**
de fantaisie
BRIGHT'S
boite de 19 oz liq.

4/1.00



**Eaux
gazeuses**
variées
ALLAN
bouteille de 30 oz liq.

3/89
+ dépôt



Pâtes alimentaires
variées
CATELLI
boite de 500 g

.49



**Eau
de javel**
concentrée
LAVO
contenant de 128 oz liq.

.87

Margarine
à l'huile de maïs
FLEISCHMANN
boite de 3 lb

3.19

Café
à mouture régulière
CHASE & SANBORN
sac de 454 g

3.29

Sauce à la viande
pour spaghetti
CATELLI
boite de 14 oz

65

Riz
UNCLE BEN
converté
sac de 3 lb

2.19

Maquereau
BEAVER
boite de 397 g

.95

Céréales
rice krispies
KELLOGG'S
boite de 575 g

1.39

Poudings
chocolat, vanille, caramel
DELISLE
emballage de 2 x 125 g

.40

Soupe
poulet & nouilles
LIPTON
boite de 2 sachets

2/89

Thé
en sachets
TETLEY
boite de 72

1.59

Café
instantané
MELLOW ROAST
bocal de 8 oz

4.59

Détersif
à lessive
BOLD ou OXYDOL
boite de 4,8 kg

6.39

Détergent
liquide
IVORY
emballage de 2 x 24 oz

2.35

Assouplissant
à tissus
FLEECY
contenant de 176 oz liq.

2.69

Essuie-tout
de papier, blanc, jaune, vert
VIVA
paquet de 2 rouleaux

1.09

Mini beignes
au sucre
PROVIGO
boite de 24

.99

Tarte
aux raisins
PROVIGO
boite de 20 oz

1.19

Fritures
d'aiglefin
surgelées
BLUE WATER
boite de 8 oz

1.29

Baguettes
de crevettes
panées, surgelées
BOOTH
boite de 14 oz

1.89

Jus
d'orange
surgelé
PROVIGO
contenant de 12 1/2 oz

.79

**Rince-
bouche**
SCOPE
bouteille de
750 ml

2.25

Pâte
dentifrice
au fluorure
PROVIGO
tube de 100 ml

.79

Désodorisant
anti-sudorifique
ultra sec, modère
du parfum
SECRET
contenant
de 150 ml

1.29

Fraises fraîches
importées des états-unis
canada no 1
la chopine

.69

Pommes jaunes
variété délicieuse, canada
de fantaisie, importées
des états-unis
a.c. - grosseur - 125

.49 lb

Tangerines
fraîches, variété honey
importées de floride
grosseur - 175
la douzaine

.88

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

Prix en vigueur jusqu'au samedi 22 mars 1980.

71 RUE MADEN, VALLEYFIELD

décès

SAUVE

A St-Stanislas de Kostka, le 10 mars, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Viateur Sauvé, époux de Thérèse Vachon, demeurant au 15 Route 236 à St-Stanislas de Kostka. Les funérailles ont eu lieu le 13 mars dernier. Le convoi funèbre est parti des salons J.A. Larin et Fils Inc., 317 Victoria, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Stanislas de Kostka où le service fut célébré à 14h30. Inhumation à St-Louis de Gonzague.

LAFRAMBOISE

A St-Stanislas de Kostka, le 11 mars, à l'âge de 64 ans, est décédée Mlle Angéline Laframboise, demeurant au 51 Montée du Village à St-Stanislas de Kostka. Les funérailles ont eu lieu le 14 mars dernier. Le convoi funèbre est parti des salons J.A. Larin et Fils Inc., 317 Victoria, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Stanislas de Kostka où le service fut célébré à 15h00. Inhumation à St-Stanislas de Kostka.

KELLY

A Valleyfield, le 14 mars, à l'âge de 56 ans, est décédé M. John Kelly, époux de Jacqueline St-Germain, demeurant au 57 rue Hébert à Valleyfield. Les funérailles ont eu lieu lundi, le 17 mars. Le convoi funèbre est parti des salons J.A. Larin et Fils Inc., 317 Victoria, pour se rendre à l'église St-Eugène ou

REMERCIEMENTS

Mme Béatrice Sauvé et sa famille remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie, soit par offrandes de messes, tributs floraux, bouquets spirituels, cartes, télégrammes, visites, assistance aux funérailles ou dons à la Fondation du Québec des maladies du cœur, lors du décès de M. Gérard Sauvé de Ville de Léry, survenu le 9 février 1980. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

le service fut célébré à 10h00. Incinération au Four Crématoire de Montréal.

PICARD

A St-Stanislas de Kostka, le 13 mars, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Rosario Picard, époux de Cécile Leboeuf, demeurant au 62 Rang 5 à St-Stanislas de Kostka. Les funérailles ont eu lieu lundi, le 17 mars. Le convoi funèbre est parti des salons J.A. Larin et Fils Inc., 317 Victoria, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Stanislas de Kostka où le service fut célébré à 15h00. Inhumation à St-Stanislas de Kostka.

MATHIEU

A Montréal, le 14 mars, à l'âge de 54 ans, est décédée Mme Marie-Claire Mathieu, demeurant au 12 rue Couillard à Beauharnois. Les funérailles ont eu lieu lundi, le 17 mars. Le convoi funèbre est parti des salons J.A. Larin et Fils Inc., 317 Victoria, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Timothée où le service fut célébré à 11h30. Inhumation à St-Timothée.

JULIEN

A Valleyfield, le 11 mars, à l'âge de 50 ans, est décédé M. Marcel Julien, célibataire, fils de feu Wilfrid Julien et de feu Alexina Sauvé, demeurant au 66 rue Penon à Valleyfield. Les funérailles ont eu lieu le 14 mars dernier. Le convoi funèbre est parti des salons Ernest Montpetit et Fils Inc.

REMERCIEMENTS

Les enfants de feu Mme Jean-Baptiste Daoust désirent remercier sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie soit par offrandes de messes, fleurs, cartes, visites ou assistance aux funérailles, lors du décès de Mme Jean-Baptiste Daoust, née Lamantia Roy, survenue à Beauharnois, le 20 février dernier. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

tit et Fils Inc., 145 St-Laurent, pour se rendre à l'église Sacré-Coeur où le service fut célébré à 10h00. Inhumation à Valleyfield.

BEAUCHAMP

A Ormstown, le 14 mars, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme Josaphat Beauchamp, épouse en 1ère nocce de feu Jean Laroche, née Maria-Anne Martin, demeurant au Centre d'Accueil à Ormstown. Les funérailles ont eu lieu lundi, le 17 mars. Le convoi funèbre est parti des salons Ernest Montpetit et Fils Inc., 315 Danis, pour se rendre à l'église Notre-Dame de Bellefleur où le service fut célébré à 10h00. Inhumation à Valleyfield.

COURCHESNE

A Rigaud, le 15 mars, à l'âge de 97 ans, est décédée Mme veuve Eugène Courchesne, née Florida Vinet, demeurant au Foyer de Rigaud. Les funérailles ont eu lieu lundi, le 17 mars. Le convoi funèbre est parti des salons Ernest Montpetit et Fils Inc., 200 Champlain, pour se rendre à la Cathédrale où le service fut célébré à 14h00. Inhumation à Valleyfield.

GAUDET

A St-Anicet, le 15 mars, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Elie Gaudet, célibataire, fils de feu Adrien Gaudet et de feu Marie Arsenault, demeurant aux Iles-de-la-Madeleine. Les funérailles ont eu lieu hier, mardi, le 18 mars. Le convoi funèbre est parti du salon Rodrigue Montpetit, de Huntingdon, pour se rendre à l'église St-Joseph de Huntingdon où le service fut célébré à 10h. Inhumation à Huntingdon.

RICARD

A Herdman, le 17 mars, à l'âge de 65 ans, est décédé M. William Ricard, époux d'Adrienne Varin, demeurant sur Brook Road à Athelstan. Les funérailles auront lieu demain, jeudi, le

REMERCIEMENTS

Mme Blanche St-Onge remercie sincèrement toutes les personnes qui, soit par offrandes de messes, tributs floraux, bouquets spirituels, cartes, visites, assistance aux funérailles ou dons à la Fondation du Québec des maladies du cœur, sont venues témoigner leur sympathie lors du décès de M. José St-Onge de Ville de Léry, survenu le 5 février 1980. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

20 mars. Le convoi funèbre partira du salon Rodrigue Montpetit, de Huntingdon, pour se rendre à l'église paroissiale de Herdman où le service sera célébré à 11h00. Inhumation à Herdman.

MONTPETIT

A Melocheville, le 15 mars, à l'âge de 69 ans, est décédée Mme veuve Cécile Montpetit, épouse en 1ère nocce de feu Florian Chartrand et en 2e nocce de feu E. Corbel, demeurant au Pavillon de Beauharnois. Les funérailles ont eu lieu hier, mardi, le 18 mars. Le convoi funèbre est parti du salon Bourgoye et Frères Inc., de Beauharnois, pour se rendre à l'église St-Paul de Beauharnois où le service fut célébré à 11h00. Inhumation à Beauharnois.

BERGEVIN

Au Foyer de Château-guay, le 14 mars, à l'âge de 90 ans, est décédé M. Roméo Bergevin, époux de feu Béatrice Payant, demeurant aux trois à Beauharnois. Les funérailles ont eu lieu lundi, le 17 mars. Le convoi funèbre est parti du salon Bourgoye et Frères Inc. de Beauharnois.

Invitation à tous les diocésains

Célébrons en Eglise notre responsabilité

La messe chrismale ou fête du Renouveau aura lieu le mardi 25 mars 1980 à 20h00, à la cathédrale du Christ Roi, paroisse Sainte-Cécile.

A cette fête unique dans l'année, toutes les diocésains sont invités : tous les baptisés, engagés religieux, laïcs, prêtres. 1. C'est une fête de l'UNITÉ où l'on accueille et prie dans la communion fraternelle, où l'Eveque et la paroisse

harnois, pour se rendre à l'église St-Clément de Beauharnois où le service fut célébré à 11h00. Inhumation à St-Etienne de Beauharnois.

MERCIER

A Beauharnois, le 10 mars, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme veuve Gaston Mercier, née Blanche Roy, demeurant au Foyer St-Joseph de Beauharnois. Les funérailles ont eu lieu le 14 mars dernier. Le convoi funèbre est parti du salon Bourgoye et Frères Inc., de Beauharnois, pour se rendre à l'église St-Paul de Beauharnois où le service fut célébré à 11h00. Inhumation à Beauharnois.

VIAU

A Beauharnois, le 16 mars, à l'âge de 92 ans, est décédé M. Arthur Viau, époux de feu Rose-Alma Riendeau, demeurant au Pavillon de Beauharnois. Les funérailles ont eu lieu aujourd'hui, mercredi, le 19 mars. Le convoi funèbre est parti du salon Bourgoye et Frères Inc., de Beauharnois, pour se rendre à l'église St-Paul de Beauharnois où le service fut célébré à 11h00. Inhumation à Beauharnois.

mère reçoivent la famille.

2. C'est aussi la fête de la RESPONSABILITÉ autour de notre Evêque, notre pasteur à tous, nous renouvellerons nos engagements de responsabilité en Eglise; il y aura renouvellement des engagements ministériels et baptismaux. Un séminariste recevra l'acolytat, la deuxième étape vers le sacerdoce.

3. C'est enfin la FÊTE DU RENOUVEAU:

REMERCIEMENTS



Mme Lillane Couton (épouse de feu Michel) et leur fils Lionel, M. et Mme DeBray et leurs enfants, M. Maurice DeBray, M. et Mme Marcel Yvars (Yvette) et leurs enfants, M. et Mme Guy DeBray et leurs enfants, M. et Mme Roger Henri (Jacqueline) et leurs enfants désirent remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de Mme Henri DeBray, née Odette Gaillard, survenue à Valleyfield, le 4 mars 1980, à l'âge de 87 ans. Les remerciements s'adressent aussi à toutes les personnes qui n'ont pu venir au salon.

à la messe chrismale, l'Evêque consacre les Saintes Huiles qui serviront dans les différentes parties du diocèse à BAPTISER, à CONFIRMER, à OINDRE LES MALADES, etc... Une paroisse au nom de toutes les autres, recevra de la main de l'Evêque les Saintes Huiles renouvelées pour l'année, signe de résurrection.

Le Service diocésain d'information.

Initiation chez les Filles d'Isabelle

- Le Cercle des Filles d'Isabelle de Ste-Cécile No 800 vous annonce qu'il y aura une initiation le 27 avril prochain.

- Le Cercle Ste-Cécile désire inviter très cordialement les dames et demoiselles désireuses de faire partie d'un mouvement complet et bien structuré pour la femme.

- Toutes celles qui sont désireuses de se joindre à nous, veuillez appeler Mme Pierrette Larocque Régente, pour de plus amples renseignements, au numéro suivant: 373-1453 (après 4h30 p.s.v.p.)

Bienvenue à vous toutes! Louise Viau, rédactrice

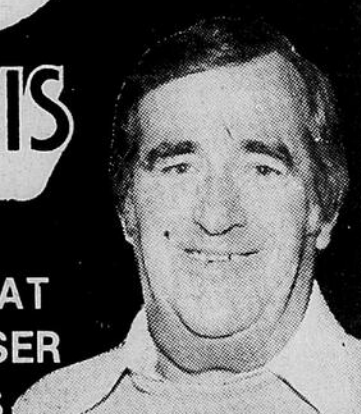
ça continue ...

VENTE D'ENTREPOT D'ARTISANAT ÉPARGNEZ 50% et plus

DE RABAIS

SUR DIFFÉRENTES

LAINES • ARTISANAT
• JUPES • FILS A TISSER
• MACRAME BILLES
• ACCESSOIRES
• ANNEAUX • ABAT-JOUR • CANEVAS
• TOUT POUR VOTRE BON PLAISIR



GILLES BEAUCHAMP prop.

CANEVAS aronelle 1/2

SUPER-SPECIALS!

• ARONELLE • LAINE D'OR • AMISAN
• PHENTEX • DANIV

PHENTEX SPORT	PHENTEX 3 BRINS	PHENTEX ELITE
Env. 8 on Valeur \$3.29	Env. 3 onces 59	Env. 8 on Valeur \$3.29
\$1.89	\$4	\$1.89
6" x 12 pouces	14" x 24"	14" x 24"
Valeur Jusqu'à \$8.95	Valeur Jusqu'à \$12.95	Valeur Jusqu'à \$12.95

NOUS AVONS EN STOCK

PAPIER DE RIZ

COLLE POLYMERE ACRYLIQUE
FRANGES TOUTES GRANDEURS
BORDURES LAMPES JAPONAISES



ENSEMBLE "KIT" aronelle

REG. \$9.95 REG. \$13.95 REG. \$19.95
\$6.95 \$9.95 \$14.95

CHOIX DE TOUTS LES MODELES: PAPILLON, POODLE, HIBOU, ETC...

DISTRIBUTIONS

SUD-OUEST

l'artisan

Pour la vente d'entrepot

74 GRANDE-ILE

(FACE AUX HABITS DORION)

aussi toujours au même endroit

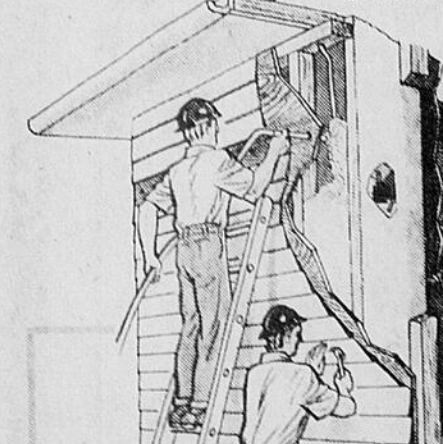
55 GRANDE-ILE
VALLEYFIELD 371-7431

En plus d'être le meilleur isolant sur le marché.

LA MOUSSE RAPCO®

aussi FIBRE DE CELLULOSE

SCHL 8549



Un p'tit coup de mousse, c'est payant!

Injectée sous pression, la MOUSSE ISOLANTE RAPCO s'infiltre partout dans les murs de bois, de brique, de blocs de béton peu importe les obstacles. RAPCO équilibre la température, insonorise, résiste à l'eau, comporte peu de risques d'incendie. RAPCO ne se tasse pas, ne se gonfle pas.

est admissible aux deux programmes de subventions provinciales et fédérales d'aide à l'isolation des maisons.

JUSQU'À

\$500 FEDERAL
\$500 PROVINCIAL
\$1,000 au TOTAL

SI VOUS DESIREZ EN SAVOIR PLUS LONG SUR LES SUBVENTIONS, LE CONFORT, L'ECONOMIE D'ENERGIE ET L'EXCELLENT INVESTISSEMENT QUE VOUS OFFRE RAPCO TELEPHONEZ-NOUS FRAS VIRE.

ESTIME GRATUIT

Nom _____
Adresse _____
Ville _____
Province _____ Code Postal _____
Tel. _____

ISOLATION

GEORGES ROBERT INC.

495 Chemin Larocque
Valleyfield
371-2270 • 371-1944

• SERVICE 24 HEURES •

tout l'monde à l'eau



NAGETHON

LE 30 MARS

au profit de l'EQUIPE DE NATATION C.A.S.

en collaboration avec votre journal

le soleil

Le philosophe Hubert Doucet devant le Richelieu

La semaine dernière, nous avions l'honneur d'avoir à la tribune du Club Richelieu Valleyfield, l'abbé Hubert Doucet, professeur de philosophie au Collège de Valleyfield.

Celui-ci a entretenu son auditoire sur un travail qu'il fait au centre de bioéthique de l'institut de recherches cliniques de Montréal. Pour ceux qui se demandent ce qu'un philoso-

phie pouvait bien faire dans ce monde-là, il leur en donna la réponse comme suit: "Les développements de la biologie et de la médecine modernes (i.e. la bio-médecine) sont trop sérieux et trop importants pour être laissés seulement aux mains des gens qui connaissent ça; des scientifiques, des chercheurs biomédicaux et des médecins. Trop de notre vie, pré-

sente et future, dépend trop des développements biomédicaux pour qu'on laisse les autres décider pour nous. La bioéthique est cette discipline nouvelle qui veut aider l'humanité d'aujourd'hui à mieux prendre en charge d'une façon responsable les possibilités nouvelles offertes par ces sciences de la vie".

Ensuite l'abbé Doucet élabora surtout sur deux

secteurs témoins. Soit les technologies de reproduction comme le bébé-éprouvette et l'insémination artificielle et les technologies du comportement.

A la suite de cet exposé des plus intéressants les membres du club Richelieu Valleyfield, remercient l'abbé Hubert Doucet.

Votre comité de publi-



Bougie Yvon - Brisson Fernand - Benoit Bernard - Brault Laurent - Dupont Marcel - Fillon Guy - Gendron Jean-Pierre - Girouard Robert - Guilmond Yvon - Himbeault Yvan - Leduc Rolland - Leduc André - Leduc André - Larocque Georges - Lecompte Gilles - Lamadeleine Roger - McSweeney Hervé - McSweeney Reynald - McSweeney Maurice - Martin Robert, MacDonald Ronald - Rochefort Jn-Marie - Sauvé Jacques - Secours Gaétan - Vlau Jacques - Landry Maurice.



Brault Gilles - Benoit Robert - Coté Richard - Chevrier Jacques - DeBellefeuille Yves - Dumouchel Alain - Dussault Jn-Marie - Lafleur Gaétan - Loiselle Raymond - Latour Géo-André - Lefebvre Bertrand - Lebrasseur Marcel - Lavoie Reynald - Métivier Laurent - Marchand Gilles - Miljour Fernand - Moquin Normand - Polsson Jacques - Pinal Raymond - Rochefort Pierre - Rochefort Richard - St-Amand Gérard - Théoret Gaétan - Cadieux James.



La semaine dernière, le président par intérim du Club Richelieu de Valleyfield, M. Marcel Roy recevait M. Hubert Doucet à titre de conférencier. Messieurs Gilles Poirier et Jean Marie Drouin ont respectivement présenté et remercié le conférencier invité. Photo Le Soleil Jacques Smith)

DR. MAURICE BRODEUR O.D. OPTOMETRISTE

39 Jacques-Cartier 373-4870 Valleyfield

VILLAGE ORMSTOWN PAROISSE STE-MALACHIE D'ORMSTOWN

AVIS PUBLIC

A tous les résidents d'Ormstown et de St-Malachie d'Ormstown veuillez prendre note que les municipalités ont des règlements concernant les feux illégaux.

Toute personne qui désire faire un feu pour brûler des rebuts, les herbes sèches au printemps, et pour quelconque autre raison doit obtenir la permission du chef de pompier (829-3000). Tout feu illégal peut entraîner des frais et amendes. (minimum \$100.00)

J.C. Marcell sec. trés.

Les fêtes de la St-Jean Baptiste

Le thème cette année: "Les fêtes, c'est notre affaire."

Le comité des fêtes de la Saint-Jean-Baptiste de Valleyfield se réunit régulièrement afin d'organiser des activités pour la fête des Canadiens Français.

Quelques activités sont déjà planifiées. Ainsi, cette année les festivités débuteront samedi, le 21 juin, par le premier bal de la Saint-Jean au Centre Communautaire du parc Sauvé. La présence sera limitée à 75 couples qui pourront jouir d'un orchestre de danse professionnel. Le prix du billet sera de \$30.00 le couple, boisson comprise.

La secrétaire du comité, Mlle Jeannette Proulx, a déjà commencé à communiquer avec les artisans locaux et régionaux. La participation de plusieurs d'entre eux est assurée pour les 22-23-24 juin, au Centre Communautaire. Tous ceux qui le désirent pourront venir admirer leur création.

Dans les jours qui viennent une invitation sera lancée aux divers clubs sociaux dans le but de discuter et d'obtenir leur participation active au défilé. Ce serait l'occasion idéale, pour eux, de faire connaître au grand public l'oeuvre humanitaire qu'ils parviennent.

Une messe concélébrée sera organisée mais le jour et l'heure n'ont pas encore été fixés.

Le 23 aura son feu de la Saint-Jean et le 24 le défilé dans différents quartiers de la ville suivi d'un magnifique feu d'artifice. Une dizaine de personnes ont accepté de voir au départ et à l'évolution du défilé.

Comme vous pouvez le constater le comité a planifié diverses activités afin de permettre à toute la population de célébrer les fêtes de la Saint-Jean-Baptiste et il espère que cette fête connaîtra un succès encore plus grand que les années précédentes.

Si des gens ont des commentaires ou des suggestions ou désirent participer aux fêtes de la Saint-Jean-Baptiste, peuvent communiquer au Secrétariat 111 Ellice, Valleyfield, tél: 373-5591.

Le Comité organisateur des Fêtes de la Saint-Jean-Baptiste.

Ouverture

DU PARC DE LA VALLEE DE CHATEAUGUAY

A compter du 1er avril 1980, le parc historique national Bataille de la Châteauguay sera ouvert 3 jours par semaine, les vendredis, samedis et dimanches, de 10h00 à 18h00 et ce jusqu'au 15 mai.

A partir du 15 mai et jusqu'au 15 octobre, le Parc sera ouvert 7 jours par semaine, de 10h00 à 18h00.

Nous espérons que ces heures vous permettront de profiter des fins de semaine du printemps pour visiter le Parc. Ce pourrait aussi être l'occasion d'une ballade le long de la rivière Châteauguay.

Nous vous rappelons que le parc offre aux groupes qui en font la demande des programmes spéciaux organisés en fonction de leurs besoins: groupes scolaires (tous les niveaux) handicapés, âge d'or etc...

Pour toute information ou réservation vous pouvez nous rejoindre à 829-2003.

Aux anciens élèves de l'école Ste-Agnès

Le 29 mars prochain, ce sera votre soirée annuelle. C'est la soirée de tous les anciens élèves depuis 1943 et de leurs professeurs. L'invitation s'adresse aussi à leur parenté et à leurs amis. On est prié de considérer cette invitation comme personnelle. L'Amicale a fait beaucoup de publicité autour de cette soirée. Elle demande aux anciens-élèves de faire leur part en s'assurant de la présence de leurs anciens copains de classe.

Lieu de la soirée: le sous-sol de l'église de Bellefleur, 30 rue Edmond. Admission \$3.00 par personne. Permis S.A.Q. Vente des billets: Jacques Sauvé, 15 Tully, 373-4345. Léo Lefrançois, 117 Maden, 373-4345. N.B. On pourra aussi se procurer des billets à l'entrée de la salle, le 29 mars.

Sur la photo 1951-1952 on voit Jacques Sauvé pour la 21ème fois. Y a faire des jaloux...

Sur celle de 1952-1953 (à gauche) on reconnaît bien le Frère Gabriel, alors Directeur.

Les anciens élèves de Marie-Claire Dion et du Frère Omer sont particulièrement invités à voir leurs photos de classe exposées au Centre d'Achat. C'est une exposition qui fait l'envie des autres anciens élèves. Mais patience, l'an prochain on pourra voir d'autres belles images... (à suivre) L'Amicale des anciens élèves.

Personnes âgées et handicapées
Pour recevoir de l'aide
Polyservice 371-7244

17 NICHOLSON VALLEYFIELD
371-5771

JACQUES SMITH, PHOTOGRAPHE
PHOTOS MARIAGE
PHOTOS PASSEPORT
PHOTOS REPORTAGE
Vaste choix de faire-part.

CABANE A SUCRE DU PETIT BOIS

R. VINCENT, PROP

St-Stanislas de Kostka (RANG-5)

373-3679

Réservez dès maintenant

Lucien Leduc
VALLEYFIELD



JACQUES SAUVÉ
propriétaire



YVAN LEDUC
gérant

La Mercerie LUCIEN LEDUC a été choisie par la compagnie AQUASCUTUM d'Angleterre comme représentant exclusif pour toute la région pour sa ligne renommée de manteaux et imperméables. On peut apercevoir le nom de la Mercerie Leduc dans la publicité nationale de cette compagnie dans La PRESSE de la semaine dernière. On peut admirer ces vêtements dans la vitrine de ce magasin, propriété de Jacques Sauvé et dont le gérant est M. Yvan Leduc.

Aquascutum
DE LONDRES

Saviez-vous que pour rajeunir vos fenêtres

vous n'avez plus besoin

de les démolir ?

VTTRERIE DU NORD
DE VALLEYFIELD INC.

vous invite
à venir les visiter au

136 ST-LAURENT VALLEYFIELD 371-4556

ou bien encore au kiosque de démonstration au

CENTRE D'ACHATS VALLEYFIELD du 10 au 24 mars

avec VOUS ECONOMISEZ DE L'ENERGIE

aero

c'est toujours plus chaud

CADRES DE METAL • FENETRES VINYLE

SUPER-SPECIAUX

JUSQU'AU 30 AVRIL

PORTES aero ALUMINIUM

- SERIE 202 DELUXE
- COULEURS: BLANCHE OU BRUN AUTOMNE
- PRE-INSTALLE
- VENTUE AU COMPTOIR

Rég. \$200.
Spécial \$160

PORTES aero ALUMINIUM

- SERIE 203-3 RAINURES
- COULEURS: BLANCHE OU BRUN AUTOMNE
- PRE-INSTALLE
- VENTUE AU COMPTOIR

Rég. \$219.
Spécial \$175

SERVICE D'INSTALLATION

Des fenêtres sur mesures... pour vous moyennant un léger supplément

POTAGER CHANTAL
JACQUES ET COLETTE OUEVILLON, PROPRIETAIRES
194 BOUL. LANGLOIS - VALLEYFIELD
371-8246

Ouvert à l'année — Gros et détail

SALADE ch 45¢	TOMATES MEXIQUE GR 6 X 6. lb 49¢
CAROTTES 5 lbs / 65¢	RAISIN BLEU lb 1.19
CANTALOUPE ch 85¢	ORANGE S A JUS FLORIPA la douz 85¢

Spécial FLEURS EN POT 99¢ CHACUN
UN PANIER DE FRUITS POUR TOUTES OCCASIONS

TIRAGE CHANCE DE GAGNER UN PANIER DE FRUITS Valeur \$25. avec coupon de caisse

GAGNANT DE LA SEMAINE GERALD AUBRY

POTAGER CHANTAL
JACQUES ET COLETTE OUEVILLON, PROPRIETAIRES
194 BOUL. LANGLOIS - VALLEYFIELD

OUVERT 7 JOURS PAR SEMAINE
Lundi au vendredi 9h00 à 11h00
Samedi: 9h00 à 5h00
Dimanche: 10h00 à 5h00

UNIPRIX

* Ces économies sont basées sur nos bas prix de tous les jours

TRAC II
Lames microdouces
5 cartouches à lames jumelées de Gillette

109
Économisez **30¢**

OROBRONZE
Pour paraître bronzé, même sans soleil
80 gélules

1759
Économisez **520**

PHILLIPS'
Lait de magnésie
Régulier ou menthe 700 ml

179
Économisez **90¢**

PLAYTEX
Gants Hand Saver
La paire

89
Economisez **40¢**

PAMPERS
Avec nouvelle doublure capitonnée

30 nouveau-né
249
Economisez **30¢**

24 de jour extra-absorbantes
299
Economisez **20¢**

12 de nuit
169
Economisez **10¢**

24 premiers pas
389
Economisez **20¢**

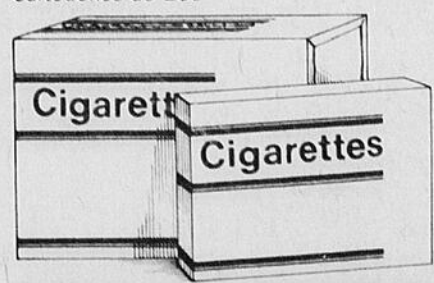
KLEENEX
Papier-mouchoir blanc
Boîte de 100

2/79
Économisez **19¢**

PHILLIPS' Lait de magnésie 100 comprimés	1.49	MENNEN Speed stick assorti 75 gr	1.59
AYD'S Repas substitut Saveurs assorties, 168 gr	4.39	JOHNSON Shampooing pour bébés 850 ml	3.49
CHIFFONS-J Roses ou verts Boîte de 10	99¢	FABERGE Essence magique ou essence d'Euro, 500 ml	1.99
CHIFFONS-J Assortis, en 20	1.97	FARRAH FAWCETT Permanente pour cheveux réguliers ou teints	4.89
FACELLE ROYALE Essuie-tout ordinaire ou à motifs, 2 rouleaux	1.29	EDGE Gel à raser Assorti, 200 ml	1.49
FACELLE ROYALE Papier de toilette blanc, 4 rouleaux	1.33	TRAC II Crème à barbe Assorti, 300 ml	1.49
TANYA Sacs à ordures 26 x 36	79¢	ATRA Invitation - Rasoir	1.69
ZEST Super savon de toilette 2 pains	1.09	NUFORMS 12 condoms lubrifiés	2.99
BRUT-33 Déodorisant à bille Régulier, 85 ml	1.29	CONFIDETS 12 serviettes féminines Régulières	99¢
BRUT-33 Déodorisant antiodorifique à bille, 85 ml	1.29	CAREFREE O.B. 40 lampons Régulier/Super	3.49

CIGARETTES

Marques populaires canadiennes
Au Québec seulement
Cartouches de 200



719
RÉG.

789
KING

CENTRE DE PHOTO

UNIPRIX

- * DÉVELOPPEMENT DE FILMS
- * AGRANDISSEMENTS
- * RÉIMPRESSION
- * FILMS, CAMÉRAS & LAMPES-ÉCLAIR

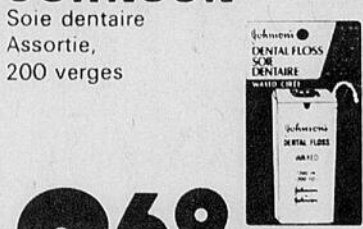
TOUS LES SERVICES, ET A BAS PRIX

LIMITE DE 3 PAR CLIENT
Certains articles peuvent se
vendre au delà de nos prévisions
de sorte que nous ne pouvons
garantir les quantités durant
la période de vente du

19 AU 29 MARS 1980
PRIX AUX COMPTOIR

JOHNSON

Soie dentaire
Assortie,
200 verges



269
Economisez **45¢**

VICKS

Sirap pour
la toux - 5 oz



149
Economisez **30¢**

VICKS

Vaporub
100 ml



179
Economisez **50¢**

ASPIRIN

Soulage la douleur
100 comprimés



129
Economisez **20¢**

BUTLER

Brosse à dents
Adulte, jeune, junior



69¢
Economisez **30¢**

CANAQUA

Eau de source
naturelle
1,88 l



59¢
Economisez **10¢**

GERITOL

80 comprimés
ou liquide
24 oz.



469
Economisez **130**

HORMODAUSSÉ

24 ampoules
de vitamines et fer



899
Economisez **\$2**

FARRAH FAWCETT

Shampooing
Assorti, 225 ml



189
Economisez **80¢**

AGREE

Rince conditionneur
assorti - 225 ml



139
Economisez **30¢**

JOHNSON

Poudre pour bébés
Format familial,
680 gr



244
Economisez **75¢**

BABY SCOTT

30 couches jetables
régulières



239
Economisez **40¢**

SECRET

Désodorisant
extra-sec, 150 ml



133
Economisez **56¢**

RIGHT GUARD

Désodorisant
200 ml +
50 ml en boni



149
Economisez **40¢**

JOHNSON

3 savons pour
bébés



109
Economisez **20¢**

VASELINE

Lotion assortie
200 ml,
pré-marquée à 99¢



79¢
Economisez **20¢**

CENTRE DE PRODUITS NATURELS

ROYAL GEL
Lalco, 24 ampoules



149
Economisez **\$1.90**

GINSENG
Corée, de Lalco
150 gélules



849
Economisez **\$1.00**

GINSENG
Corée, de Lalco
16 ampoules



849
Economisez **\$1.10**

LICITHINE
1200 mg, Lalco
100 gélules



299
Economisez **30¢**

PLAYTEX

Tamppons



239
Avec désodorisant
269
Economisez **50¢**

LALCO NO.1 pour les

PRODUITS NATURISTES